



RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET DOUZE MOIS CLOSÉS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») qui suit, daté du 24 février 2021, doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle des états financiers de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les périodes de trois et de douze mois closés le 31 décembre 2020.

Les actions ordinaires de la Société se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole SXP. Des renseignements supplémentaires au sujet de Supremex sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de la Société à l'adresse www.supremex.com.

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives. Se reporter à la rubrique « Informations prospectives » pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et les hypothèses liés à ces énoncés. Ce rapport de gestion contient d'autres mesures financières non conformes aux IFRS. Les termes utilisés pour désigner les mesures financières non conformes aux IFRS incluent, entre autres, le « BAIIA », le « BAIIA ajusté » et le « résultat net ajusté ». Les mesures financières non conformes aux IFRS sont utilisées afin de fournir des mesures de rendement supplémentaires à la direction et aux investisseurs. Toutefois, les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Elles ne doivent donc pas être considérées comme une solution de remplacement aux mesures du rendement financier préparées selon les IFRS. Se reporter aux rubriques « Mesures non conformes aux IFRS : Définition du BAIIA, du BAIIA ajusté et du résultat net ajusté », « Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté » et « Rapprochement du résultat net et du résultat net ajusté ».

Survol

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex exploite 13 installations réparties dans six provinces au Canada et trois installations aux États-Unis, et emploie environ 850 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits d'enveloppe et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients une grande souplesse d'utilisation et de nombreuses possibilités de personnalisation. Elle fabrique et distribue également une gamme diversifiée de produits d'emballage et de produits spécialisés, y compris des boîtes en carton, des emballages en carton plat de grande qualité et des emballages destinés au commerce électronique. Les autres produits d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer^{®1}, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles et les produits d'expédition Enviro-logiX^{®2}.

¹ Conformer[®] est une marque déposée de Conformer Products, Inc.

² Enviro-logiX[®] est une marque déposée d'Envirologix Inc.

Stratégie de croissance et de diversification

Afin de maintenir la croissance à long terme de ses ventes et de sa rentabilité, Supremex procède activement depuis 2014, à la mise en œuvre d'une stratégie de diversification et de croissance en trois volets. Tout d'abord, la Société a consolidé sa position de chef de file sur le marché canadien des enveloppes en y renforçant sa présence grâce à l'affectation de ses capacités et à deux acquisitions, soit celles de Premier Enveloppe, un important fournisseur d'enveloppes de l'Ouest canadien, en 2015, et d'Enveloppe Royal au début de l'année 2020. Ensuite, la Société a tiré parti d'occasions de croissance sur le marché américain des enveloppes, à l'interne et par le biais d'acquisitions, notamment celles de Classic Envelope Inc., en 2015, et de Bowers Envelope Inc., en 2016, des entreprises situées respectivement dans le Nord-Est et le Midwest des États-Unis. Enfin, Supremex a développé ses capacités de production de produits d'emballage, à l'interne et par le biais d'acquisitions, dans le but d'augmenter considérablement ses ventes tirées de cet attrayant marché en pleine croissance, notamment dans les marchés à valeur ajoutée que sont les emballages en carton plat et les emballages destinés au commerce électronique.

L'essor du commerce électronique et les changements de comportement des consommateurs ont été des moteurs de croissance importants pour les marchés des produits d'emballage, des étiquettes et des produits spécialisés. De 2016 à 2018, La Société a fait l'acquisition de trois compagnies d'emballages spécialisés (et d'une petite entité d'étiquettes complémentaire) pour établir les bases de sa plateforme de produits d'emballage. La Société a fait l'acquisition de Papier Durabox Inc., un fabricant et un distributeur de boîtes en papier ondulé, en 2016, et d'Emballages Stuart inc., un fabricant de solutions d'emballages spécialisés en carton plat, en 2017. En 2018, Supremex a élargi son offre d'emballages spécialisés en carton plat en faisant l'acquisition d'Imprimerie Groupe Deux inc. et Les Étiquettes Pharmaflex inc. À la fin de 2018, Supremex est devenue un important fournisseur de solutions de produits d'emballage au Québec, axé principalement sur les industries des produits alimentaires, pharmaceutiques et cosméceutiques.

De la fin 2017 à 2019, Supremex a lancé un programme de croissance des dépenses en immobilisations afin de se positionner pour répondre à la demande prévue. Les investissements consentis durant cette période, d'une valeur de plus de 11,0 millions \$, ont permis à la Société d'augmenter considérablement la capacité de production et l'offre de produits de sa plateforme de produits d'emballage. Ces investissements ont ouvert la porte à de nouvelles applications dans différents marchés et ont permis à la Société d'élargir sa clientèle et de consolider sa position à titre de fournisseur de produits d'emballages spécialisés.

Lorsque Supremex a débuté la mise en œuvre de cette stratégie en 2014, les ventes de la Société se répartissaient comme suit : 81,4 % provenaient du marché canadien des enveloppes, 11,2 % du marché américain des enveloppes et 7,4 % du marché des produits d'emballage. À la fin de l'année 2020, plus de la moitié des ventes de la Société provenaient des marchés américains des enveloppes et des produits d'emballage, qui représentaient respectivement 23,9 % et 28,4 % des ventes, comparativement à 23,7 % et 28,5 % respectivement à la fin de 2019. À plus long terme, l'objectif de la Société est de parvenir à une répartition égale de ses ventes entre les produits d'emballage et les produits d'enveloppes.

Faits saillants du rendement financier du quatrième trimestre et événements récents

- Ventes totales en hausse de 11,1 %, atteignant 54,6 millions \$, comparativement aux ventes de 49,2 millions \$ enregistrées au quatrième trimestre de 2019.
- Ventes tirées du secteur des enveloppes en hausse de 13,2 %, atteignant 40,5 millions \$, comparativement aux ventes de 35,7 millions \$ enregistrées au quatrième trimestre de 2019.
- Ventes tirées du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés en hausse de 5,4 %, atteignant 14,2 millions \$, comparativement aux ventes de 13,4 millions \$.

- BAIIA³ atteignant 4,6 millions \$, en baisse comparativement au BAIIA de 6,8 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2019. Cette baisse est principalement attribuable à une charge de dépréciation des actifs hors trésorerie de 2,8 millions \$ et à une dépense de restructuration de 1,8 million \$.
- BAIIA ajusté³ en hausse de 37,5 %, atteignant 9,2 millions \$, comparativement au BAIIA ajusté de 6,7 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2019.
- Résultat net de 0,3 million \$ (ou 0,01 \$ par action), une baisse comparativement au résultat net de 2,3 millions \$ (ou 0,08 \$ par action) enregistré au quatrième trimestre de 2019, qui découle des éléments non récurrents mentionnés précédemment.
- Résultat net ajusté³ de 3,7 millions \$ (ou 0,13 \$ par action), en hausse comparativement au résultat net ajusté de 2,3 millions \$ (ou 0,08 \$ par action).
- Comptabilisation d'une subvention de 1,0 million \$ du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »).
- Début de la mise en œuvre d'un plan visant à optimiser les activités canadiennes des enveloppes, qui a donné lieu à une dépense de restructuration de 1,8 million \$ et qui devrait générer des économies annuelles de 2,3 millions \$.
- Rachat de 152 800 actions de la Société pour une contrepartie totale de 223 213 \$ en vertu du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités.

Faits saillants du rendement financier pour l'exercice 2020

- Ventes totales en hausse de 6,7 %, atteignant 204,6 millions \$, comparativement aux ventes de 191,7 millions \$ enregistrées en 2019.
- Ventes tirées du secteur des enveloppes en hausse de 6,8 %, atteignant 146,5 millions \$, comparativement aux ventes de 137,1 millions \$ enregistrées en 2019.
- Ventes tirées du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés en hausse de 6,5 %, atteignant 58,1 millions \$, comparativement aux ventes de 54,5 millions \$ enregistrées en 2019.
- BAIIA³ atteignant 27,2 millions \$, incluant une charge de dépréciation des actifs hors trésorerie de 2,8 millions \$ et une dépense de restructuration de 1,8 million \$ enregistrées au quatrième trimestre, représentant une hausse de 1,9 million \$ comparativement au BAIIA de 25,3 millions \$ pour 2019.
- BAIIA ajusté³ en hausse de 27,9 %, ou 7,1 millions \$, pour atteindre 32,4 millions \$, comparativement au BAIIA ajusté de 25,3 millions \$ pour 2019.
- Résultat net de 7,5 millions \$ (ou 0,27 \$ par action), qui comprend les éléments non récurrents mentionnés précédemment, représentant une hausse de 0,4 million \$ comparativement au résultat net de 7,1 millions \$ (ou 0,25 \$ par action) enregistré en 2019.
- Résultat net ajusté³ de 11,3 millions \$ (ou 0,40 \$ par action), en hausse comparativement au résultat net ajusté de 7,1 millions \$ (ou 0,25 \$ par action) enregistré en 2019.
- Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation avant variations du fonds de roulement, de 24,5 millions \$, en hausse de 5,0 millions \$ comparativement à 2019.
- Comptabilisation d'une subvention de 1,9 million \$ du programme SSUC.
- Acquisition d'Enveloppe Royal le 18 février 2020, l'un des principaux fabricants et imprimeurs d'enveloppes, pour un prix d'achat total de 27,4 millions \$.
- Rachat de 305 700 actions de la Société pour annulation, pour une contrepartie totale de 424 054 \$, en vertu du programme OPR.

³ Se reporter à la définition du BAIIA, du BAIIA ajusté et du bénéfice net ajusté dans la section décrivant les mesures non conformes aux IFRS et au rapprochement du bénéfice net au BAIIA ajusté et du bénéfice net au bénéfice net ajusté dans le sommaire de l'information financière et mesures non conformes aux IFRS.

Renforcement de la plateforme des enveloppes

Le 18 février 2020, la Société a annoncé l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Royal Envelope Ltée et d'Enveloppe Royal Inc. (ensemble « Enveloppe Royal »), l'un des principaux fabricants et imprimeurs d'enveloppes de l'Est du Canada, pour un prix d'achat total de 27,4 millions \$. Fondée en 1989, Enveloppe Royal a généré environ 30 millions \$ de revenus au cours de son dernier exercice financier, principalement grâce à la vente directe d'enveloppes et de services d'impression. L'intégration d'Enveloppe Royal a également permis à la Société de mieux répartir ses capacités de production sous-utilisées en vue de répondre à une partie de la demande croissante provenant des États-Unis. En date du présent rapport de gestion, l'entreprise a été totalement intégrée à la Société et a généré des synergies d'exploitation et de coûts significatives pour la plateforme des produits d'enveloppes. Le prix de l'acquisition a été financé par l'utilisation de la facilité de crédit.

Le 1^{er} décembre 2020, Supremex a annoncé la mise en œuvre d'un plan visant à optimiser davantage ses activités canadiennes des enveloppes, en réduisant les dépenses et en améliorant l'affectation des ressources. Supremex fermera son usine d'Edmonton et réduira l'effectif de ses usines canadiennes d'enveloppes de 39 employés, soit environ 5 % de l'ensemble de sa main-d'œuvre. Ces mesures devraient générer des économies annuelles de 2,3 millions \$ avant impôts. Celles-ci ont commencé à se concrétiser au quatrième trimestre de 2020 et devraient se poursuivre tout au long des trois premiers trimestres de 2021, alors que les activités de l'usine d'Edmonton ralentiront progressivement. Une charge non récurrente de 1,8 million \$, avant impôts, a été comptabilisée par la Société dans ses résultats du quatrième trimestre de 2020.

Accent sur les produits d'emballage en carton plat et les produits d'emballage destinés au commerce électronique

Tel que décrit précédemment, l'objectif de la Société est de parvenir à une répartition égale de ses ventes entre les produits d'emballage et les produits d'enveloppes. Elle compte y arriver en gérant activement les effets du déclin de longue durée du marché des enveloppes sur ce secteur d'activité traditionnel et en diversifiant ses activités dans les produits d'emballage et les produits spécialisés. La première acquisition dans ce secteur a été celle de Durabox, un fabricant de boîtes en carton ondulé, qui a été conclue en 2016 dans le but d'engendrer des synergies d'intégration verticale. Malgré un important projet de dépenses en immobilisation pour améliorer l'efficacité et la capacité de production et les ressources importantes consacrées à la croissance de ce secteur d'activité, les résultats de cette division sont inférieurs aux attentes et, par conséquent, la Société a enregistré une charge de dépréciation des actifs hors trésorerie de 2,8 millions \$ pour refléter l'apport plus faible que prévu de ce secteur d'activité.

L'objectif de Supremex est de stimuler la croissance du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés de manière rentable en mettant l'accent sur son offre de produits d'emballage en carton plat à valeur ajoutée destinée principalement aux industries haut de gamme des produits alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques, tout en soutenant la croissance interne de son offre d'emballages personnalisés destinés au commerce électronique. Ce dernier secteur a obtenu de bons résultats en 2020, grâce aux nouvelles relations d'affaires avec des marchands en ligne, et a grandement contribué à la croissance et à la rentabilité de la Société depuis le deuxième trimestre de 2020.

En 2021, le premier objectif de la Société sera de poursuivre la croissance rentable de son secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés, en améliorant l'efficacité de sa production et en développant les relations avec ses clients. Le deuxième objectif sera de consacrer des ressources supplémentaires pour gagner des parts de marché dans le secteur des emballages personnalisés destinés au commerce électronique. Enfin, le troisième objectif sera d'augmenter l'apport de son usine de produits en carton ondulé. Pour soutenir l'atteinte de ces objectifs, la Société a embauché au troisième trimestre de 2020, Robert B. Young, un vétéran de l'industrie, pour occuper le poste nouvellement créé de président de la division des produits d'emballage de Supremex.

COVID-19

À titre de fournisseur d'enveloppes pour les entités gouvernementales, les institutions financières, les services publics et autres grandes organisations et de fournisseur de solutions d'emballage pour des entreprises essentielles exerçant leurs activités dans le secteur de l'alimentation et les industries des produits pharmaceutiques et du commerce électronique, Supremex a maintenu ses activités tout au long de l'année, alors que survenait la pandémie de la COVID-19. La Société a rapidement mis en œuvre un plan de continuité des activités, qui comprend des mesures de sécurité améliorées pour ses employés et ses clients ainsi que d'autres initiatives diverses visant à maintenir son bilan et ses flux de trésorerie, y compris la limite des dépenses en immobilisations et la suspension de son dividende trimestriel régulier à compter de mai 2020.

Renouvellement du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 13 août 2020, la Société a annoncé le renouvellement de son programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités, après l'approbation par la TSX, pour racheter aux fins d'annulation jusqu'à 1 406 523 de ses actions ordinaires, soit 5,0 % de ses 28 130 469 actions ordinaires émises et en circulation au 12 août 2020, sur une période de douze mois débutant le 17 août 2020.

Sommaire de l'information financière et mesures non conformes aux IFRS

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Ventes	54 636	49 188	204 604	191 669
Charges d'exploitation	38 122	37 289	147 356	143 766
Frais de vente et d'administration	7 308	5 204	25 396	22 555
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items	9 206	6 695	31 852	25 348
Amortissement des immobilisations corporelles	1 695	1 100	5 442	4 837
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 060	1 172	5 091	4 697
Amortissement des immobilisations incorporelles	885	557	3 356	2 193
Dépréciation d'actifs	2 770	—	2 770	—
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	—	(9)	—	165
Dépenses (recouvrement) de restructuration	1 836	(124)	1 836	(124)
Résultat d'exploitation	960	3 999	13 357	13 580
Frais de financement nets	620	816	3 073	3 435
Résultat avant impôts sur le résultat	340	3 183	10 284	10 145
Impôts sur le résultat	31	894	2 789	3 057
Résultat net	309	2 289	7 495	7 088
Résultat net de base et dilué par action	0,01	0,08	0,27	0,25
Dividende déclaré par action	—	0,065	0,065	0,26

Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Résultat net	309	2 289	7 495	7 088
Impôts sur le résultat	31	894	2 789	3 057
Frais de financement nets	620	816	3 073	3 435
Amortissement des immobilisations corporelles	1 695	1 100	5 442	4 837
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 060	1 172	5 091	4 697
Amortissement des immobilisations incorporelles	885	557	3 356	2 193
BAIIA⁽¹⁾	4 600	6 828	27 246	25 307
Dépréciation d'actifs	2 770	—	2 770	—
Dépenses (recouvrement) de restructuration	1 836	(124)	1 836	(124)
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	—	(9)	—	165
Ajustement de valeur sur stocks acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise	—	—	555	—
BAIIA ajusté⁽¹⁾	9 206	6 695	32 407	25 348
Marge de BAIIA ajusté (%)	16,9%	13,6%	15,8%	13,2%

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS »

Rapprochement du résultat net et du résultat net ajusté

(en millions de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Résultat net	309	2 289	7 495	7 088
Ajustements, nets d'impôts				
Dépréciation d'actifs	2 051	—	2 051	—
Dépenses (recouvrement) de restructuration	1 359	(92)	1 359	(92)
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	—	(7)	—	122
Ajustement de valeur sur stocks acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise	—	—	411	—
Résultat net ajusté⁽²⁾	3 719	2 190	11 316	7 118

⁽²⁾ Se reporter à la définition du résultat net ajusté dans la section Mesures non conformes aux IFRS.

Information sur les ventes

(en millions de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Enveloppes au Canada	27,5 \$	23,9 \$	97,6 \$	91,7 \$
Variation de volume	20,4 %	-14,2 %	12,3 %	-12,6 %
Variation du prix de vente moyen	-4,6 %	8,1 %	-5,1 %	10,6 %
Variation totale	15,0 %	-7,3 %	6,5 %	-3,3 %
Enveloppes aux États-Unis	13,0 \$	11,9 \$	48,9 \$	45,5 \$
Variation de volume	13,0 %	-7,1 %	10,1 %	-2,7 %
Variation du prix de vente moyen (en CAD)	-2,9 %	1,5 %	-2,3 %	7,7 %
Variation totale	9,7 %	-5,7 %	7,5 %	4,8 %
Emballage et produits spécialisés				
Canada et États-Unis	14,1 \$	13,4 \$	58,1 \$	54,5 \$
Variation totale	5,4 %	-15,0 %	6,5 %	-4,1 %
Total des ventes	54,6 \$	49,2 \$	204,6 \$	191,7 \$
Variation des ventes	11,1 %	-9,2 %	6,7 %	-1,8 %

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans deux secteurs d'activité : la fabrication et la vente d'enveloppes ainsi que la fabrication et la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés. La nouvelle information sectorielle a été complétée au cours du quatrième trimestre de 2019, période à partir de laquelle la Société a commencé à publier ses résultats financiers consolidés par secteur d'activités. Depuis plus de quarante ans, Supremex a développé une expertise clé dans le domaine des substrats de papier et de leur transformation, pour devenir l'un des plus importants fabricants et distributeurs d'enveloppes en Amérique du Nord.

Secteur des enveloppes

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients une grande souplesse d'utilisation et de nombreuses possibilités de personnalisation. Ces produits sont conçus pour répondre aux exigences des grandes sociétés nationales et multinationales, des distributeurs, des organismes publics, des PME et des fournisseurs de solutions.

Secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés

La Société fabrique et distribue également une gamme diversifiée de produits d'emballage et de produits spécialisés, y compris des emballages en carton plat de haute qualité, des solutions d'emballage destinées au commerce électronique, des boîtes en carton ondulé et des étiquettes. L'offre d'emballage en carton plat s'adresse principalement aux entreprises des marchés de la santé, des produits de beauté, de l'industrie pharmaceutique et de l'alimentation à domicile. Les solutions d'emballage pour le commerce électronique sont conçues et fabriquées de manière à permettre aux marchands en ligne qui les utilisent, qu'ils soient de petite taille ou d'envergure internationale, d'optimiser leurs expéditions et de réduire le suremballage. L'offre de boîtes en carton ondulé est principalement destinée à l'industrie alimentaire (emballages pour les pizzas, les viandes et les légumes) et à l'approvisionnement interne pour emballer les produits destinés aux clients du commerce électronique et pour expédier les enveloppes. L'offre d'étiquettes est principalement destinée aux clients existants des secteurs des enveloppes et des solutions d'emballage de la Société, avec l'offre complémentaire de solutions d'étiquettes. Les étiquettes font également partie intégrante de l'offre de produits destinés aux clients des industries de la santé, des produits de beauté et de l'industrie pharmaceutique. Les autres solutions d'emballage et de produits spécialisés comprennent les produits Conformer®, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles et les produits d'expédition Enviro-logiX®.

Information sectorielle*(en milliers de dollars)*

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Ventes par secteur				
Enveloppe	40 465	35 744	146 500	137 123
Emballage et produits spécialisés	14 171	13 444	58 104	54 546
Total des ventes	54 636	49 188	204 604	191 669
BAIIA ajusté⁽¹⁾ par secteur				
Enveloppe	7 072	6 591	25 503	23 178
% des ventes du secteur Enveloppe	17,5%	18,4%	17,4%	16,9%
Emballage et produits spécialisés	2 322	801	8 537	4 641
% des ventes du secteur Emballage et produits spécialisés	16,4%	6,0%	14,7%	8,5%
Charges corporatives et autres charges non allouées	(188)	(697)	(1 633)	(2 471)
BAIIA ajusté⁽¹⁾ total	9 206	6 695	32 407	25 348
% du total des ventes	16,9%	13,6%	15,8%	13,2%

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS »

Résultats d'exploitation**Période de trois mois close le 31 décembre 2020 comparativement à la période de trois mois close le 31 décembre 2019***Ventes*

Les ventes totales pour la période de trois mois close le 31 décembre 2020 se sont établies à 54,6 millions \$, une augmentation de 11,1 %, comparativement aux ventes du même trimestre de 2019.

Les ventes tirées du secteur des enveloppes se sont établies à 40,5 millions \$, une augmentation de 13,2 % ou 4,8 millions \$, comparativement aux ventes de 35,7 millions \$ enregistrées au même trimestre de 2019.

- Les ventes tirées du marché canadien des enveloppes se sont établies à 27,5 millions \$, une augmentation de 15,0 % ou 3,6 millions \$, comparativement aux ventes du quatrième trimestre de 2019, qui se chiffraient à 23,9 millions \$. L'augmentation de 20,4 % du volume d'enveloppes au Canada est principalement attribuable à l'acquisition d'Enveloppe Royal, qui a plus qu'atténué les effets du déclin de longue durée du marché des enveloppes, et à l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur la demande d'enveloppes non essentielles. Les prix de vente moyens ont diminué de 4,6 % comparativement à ceux de la même période de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à un changement dans le portefeuille de produits vendus durant la pandémie de la COVID-19. Les derniers résultats publiés par la Société canadienne des postes font état d'une diminution de 11,5 % du volume de courrier commercial au cours du troisième trimestre clos le 26 septembre 2020⁴ en raison de la pandémie de la COVID-19.

⁴ [Rapport financier du troisième trimestre de 2020 de la Société canadienne des postes](#)

- Les ventes tirées du marché américain des enveloppes se sont établies à 13,0 millions \$, une augmentation de 9,7 %, ou 1,1 million \$, comparativement aux ventes du quatrième trimestre de 2019, qui atteignaient 11,9 millions \$. Le nombre d'unités vendues a augmenté de 13,0 % en raison des gains de parts de marché et, dans une moindre mesure, de la demande liée à l'initiative de vote par correspondance en vue des élections américaines de 2020. Cependant, les prix de vente moyens ont connu une baisse de 2,9 %, principalement attribuable à un changement dans le portefeuille de produits vendus durant la pandémie de la COVID-19. Les prix de vente moyens comprennent une variation favorable de 1,3 % liée à la conversion de devises. À titre de référence, les derniers résultats publiés par le United States Postal Service font état d'une diminution de 4,1 % du volume de courrier « First-Class Mail » au cours de leur premier trimestre clos le 31 décembre 2020⁵ en raison de la pandémie de la COVID-19.

Les ventes tirées du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés se sont établies à 14,1 millions \$, une augmentation de 5,4 %, ou 0,7 million \$, comparativement aux ventes du même trimestre de 2019. La croissance des ventes dans ce secteur provient de l'offre d'emballages destinés au commerce électronique, la Société ayant obtenu de nouveaux clients en 2020. Les ventes tirées des produits d'emballage et des produits spécialisés représentaient 25,9 % des ventes de la Société pour le trimestre, soit une diminution comparativement à 27,3 % pour la même période de l'exercice précédent.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 décembre 2020 étaient de 38,1 millions \$, comparativement à 37,3 millions \$ pour la même période de 2019, ce qui représente une augmentation de 0,8 million \$, soit 2,2 %. Cette hausse, qui est principalement attribuable à l'acquisition d'Enveloppe Royal, a été contrebalancée par un contrôle rigoureux des charges d'exploitation pour gérer les effets de la pandémie de la COVID-19, par les améliorations opérationnelles apportées à la division de carton plat, par le plan d'optimisation des coûts annoncé le 1^{er} décembre 2020 et par une subvention de 0,7 million \$ du programme de SSUC. Exprimées en pourcentage des ventes, les charges d'exploitation ont diminué et se sont établies à 69,8 %, comparativement à 75,8 % pour la même période de 2019. En excluant la SSUC, les charges d'exploitation étaient de 71,1 %.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 7,3 millions \$ pour la période de trois mois close le 31 décembre 2020, comparativement à 5,2 millions \$ pour la même période de 2019, soit une augmentation de 2,1 millions \$. Cette augmentation est principalement attribuable à l'acquisition d'Enveloppe Royal, aux dépenses liées à la rémunération, à une charge liée à une variation de la valeur de marché des unités d'actions différées (UAD) et à une perte liée à la conversion de devises. Toutefois, cette hausse a été partiellement contrebalancée par un contrôle rigoureux des frais de vente et d'administration dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, par le plan d'optimisation des coûts et par une subvention de 0,3 million \$ du programme de SSUC.

Dépenses de restructuration

Dans le cadre du plan d'optimisation des coûts annoncé le 1^{er} décembre 2020, une charge de restructuration non récurrente de 1,8 million \$ a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2020.

⁵ Communiqué de presse du 9 février 2021 du U.S. Postal Service sur les résultats du premier trimestre de 2021

BAIIA et BAIIA ajusté⁶

Le BAIIA s'est établi à 4,6 millions \$, en baisse comparativement au BAIIA de 6,8 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2019. Cette baisse est attribuable à une charge de dépréciation des actifs hors trésorerie de 2,8 millions \$ et à une charge de restructuration de 1,8 million \$, qui ont été enregistrées au quatrième trimestre. Le BAIIA ajusté s'est établi à 9,2 millions \$, une augmentation de 37,5 % comparativement au BAIIA ajusté de 6,7 millions \$ pour la même période de 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à l'apport généré par l'acquisition d'Enveloppe Royal, à l'augmentation des ventes d'emballages destinés au commerce électronique, à la croissance soutenue du secteur américain des enveloppes et à une subvention de 1,0 million \$ du programme de SSUC. La marge de BAIIA ajusté au quatrième trimestre de 2020 a augmenté pour s'établir à 16,9 % des ventes, comparativement à 13,6 % pour le même trimestre de 2019. En excluant la contribution de la SSUC, la marge de BAIIA ajusté s'établissait à 15,0 % des ventes au quatrième trimestre de 2020.

- Pour le secteur des enveloppes, le BAIIA ajusté s'est établi à 7,1 millions \$, soit une augmentation de 7,3 % ou 0,5 million \$, comparativement à 6,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2019. La rentabilité opérationnelle des activités canadiennes des produits d'enveloppe s'est améliorée en raison de l'acquisition d'Enveloppe Royal, conclue le 18 février 2020. En plus d'un volume de ventes plus élevé, cette acquisition a créé des synergies sur le plan de l'efficacité opérationnelle et de l'approvisionnement. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des enveloppes a atteint 17,5 %, en baisse comparativement à 18,4 % pour la même période de 2019.
- Pour le secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés, le BAIIA ajusté s'est établi à 2,3 millions \$, soit une augmentation de 1,5 million \$ comparativement à 0,8 million \$ pour le quatrième trimestre de 2019, principalement en raison de l'augmentation des ventes de produits d'emballage destinés au commerce électronique et des gains d'efficacité opérationnelle de la division de carton plat. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 16,4 %, comparativement à 6,0 % pour la même période de 2019.
- Le solde de l'écart découle principalement d'un effet négatif sur la conversion de devises au cours du quatrième trimestre, d'une charge liée à une variation de la valeur de marché des unités d'actions différées (UAD) et d'une hausse des autres frais corporatifs non répartis. Ces dépenses ont toutefois été atténuées par la subvention du programme de SSUC.

Amortissement

La charge d'amortissement totale pour la période de trois mois close le 31 décembre 2020 s'est élevée à 3,6 millions \$, comparativement à 2,8 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2019, en raison de l'acquisition d'Enveloppe Royal.

Frais de financement nets

Les frais de financement nets pour la période de trois mois close le 31 décembre 2020 se sont établis à 0,6 million \$, soit une baisse comparativement à 0,8 million \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.

Résultat avant impôts sur le résultat

À la suite des variations des ventes et des charges d'exploitation décrites précédemment, le résultat avant impôts sur le résultat s'est établi à 0,3 million \$ pour la période de trois mois close le 31 décembre 2020, comparativement à 3,2 millions \$ pour la même période de 2019.

⁶ Se reporter à la définition du BAIIA et du BAIIA ajusté dans la section Mesures non conformes aux IFRS.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat étaient négligeables pour la période de trois mois close le 31 décembre 2020, comparativement à 0,9 million \$ pour le même trimestre de 2019, en raison d'une baisse du résultat avant impôts sur le résultat.

Résultat net et résultat net ajusté

Le résultat net pour la période de trois mois close le 31 décembre 2020 a atteint 0,3 million \$ (ou 0,01 \$ par action), comparativement à un résultat net de 2,3 millions \$ (ou 0,08 \$ par action) pour la même période de 2019. Le résultat net ajusté a atteint 3,7 millions \$ (ou 0,13 \$ par action), une augmentation de 69,8 %, ou 1,5 million \$, comparativement à un résultat net ajusté de 2,2 millions \$ (ou 0,08 \$ par action) pour le quatrième trimestre de 2019.

Autres éléments du résultat global

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées a diminué pour passer à 2,50 % au 31 décembre 2020, comparativement à 2,70 % au 30 septembre 2020. Cette diminution a été compensée par un rendement plus élevé que prévu des actifs, se traduisant par un gain actuariel net de 1,2 million \$ au cours du quatrième trimestre de 2020.

Période de douze mois close le 31 décembre 2020 comparativement à la période de douze mois close le 31 décembre 2019

Ventes

Les ventes totales pour la période de douze mois close le 31 décembre 2020 se sont établies à 204,6 millions \$, une augmentation de 6,7 % comparativement à 191,7 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2019.

Les ventes tirées du secteur des enveloppes se sont établies à 146,5 millions \$, soit une augmentation de 6,8 %, ou 9,4 millions \$, comparativement aux ventes de la même période de 2019, qui atteignaient 137,1 millions \$.

- Les ventes tirées du marché canadien des enveloppes se sont établies à 97,6 millions \$, une augmentation de 6,5 %, ou 5,9 millions \$, comparativement aux ventes de 91,7 millions \$ enregistrées au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2019. L'augmentation de 12,3 % du volume d'enveloppes est principalement attribuable à l'acquisition d'Enveloppe Royal, qui a plus qu'atténué les effets du déclin de longue durée du marché des enveloppes, et à l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur la demande d'enveloppes non essentielles depuis le deuxième trimestre de 2020. Les prix de vente moyens ont diminué de 5,1 % en raison d'un changement dans le portefeuille de produits vendus durant la pandémie de la COVID-19.
- Les ventes tirées du marché américain des enveloppes se sont établies à 48,9 millions \$, une augmentation de 7,5 %, ou 3,4 millions \$, comparativement aux ventes de la même période de 2019, qui atteignaient 45,5 millions \$. Cette augmentation est attribuable aux gains de parts de marché et, dans une moindre mesure, à la demande liée à l'initiative de vote par correspondance en vue des élections américaines de 2020. Le nombre d'unités vendues a augmenté de 10,1 % alors que les prix de vente moyens ont diminué de 2,3 %, principalement en raison d'un changement dans le portefeuille de produits vendus durant la pandémie de la COVID-19. Les prix de vente moyens comprennent une incidence négative de 1,0 % liée à la conversion de devises.

Les ventes tirées du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés ont augmenté de 6,5 %, ou 3,6 millions \$, pour atteindre 58,1 millions \$, comparativement aux ventes de 54,5 millions \$ enregistrées en 2019. Cette augmentation provient principalement de l'augmentation des ventes d'emballages destinés au commerce électronique depuis le deuxième trimestre de 2020.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour la période de douze mois close le 31 décembre 2020 étaient de 147,4 millions \$, comparativement à 143,8 millions \$ pour l'exercice 2019, ce qui représente une augmentation de 3,6 millions \$, soit 2,5 %. Cette hausse, principalement attribuable à l'acquisition d'Enveloppe Royal, a été contrebalancée en partie par la mise en place de mesures visant à réduire les coûts dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, par les améliorations opérationnelles apportées à la division de carton plat et par des subventions de 1,3 million \$ du programme de SSUC durant les troisième et quatrième trimestres de 2020. Exprimées en pourcentage des ventes, les charges d'exploitation ont diminué et se sont établies à 72,0 %, comparativement à 75,0 % en 2019. En excluant la SSUC, les charges d'exploitation représentaient 72,7 % des ventes.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 25,4 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2020, soit une augmentation de 2,8 millions \$ comparativement à 22,6 millions \$ pour l'exercice 2019. Cet écart est principalement attribuable à l'acquisition d'Enveloppe Royal au cours du premier trimestre de 2020, mais il a été contrebalancé en partie par la mise en place de mesures visant à réduire les coûts dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, par un gain sur la conversion de devises comparativement à une perte enregistrée en 2019 et par des subventions de 0,6 million \$ du programme de SSUC au cours des troisième et quatrième trimestres de 2020.

BAIIA et BAIIA ajusté⁷

Le BAIIA a augmenté de 7,7 % pour s'établir à 27,2 millions \$ pour l'exercice 2020, comparativement à un BAIIA de 25,3 millions \$ pour l'exercice 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à l'acquisition d'Enveloppe Royal, à l'augmentation des ventes de produits d'emballage destinés au commerce électronique, à la croissance du secteur américain des enveloppes et à une subvention de 1,9 million \$ du programme de SSUC. Le BAIIA ajusté a augmenté de 27,9 %, ou 7,1 millions \$, pour s'établir à 32,4 millions \$. La marge de BAIIA ajusté représentait 15,8 % des ventes, une augmentation comparativement à 13,2 % pour l'exercice 2019. En excluant la contribution de la SSUC, la marge de BAIIA ajusté s'établissait à 14,9 % des ventes.

- Pour le secteur des enveloppes, le BAIIA ajusté s'est établi à 25,5 millions \$, soit une augmentation de 10,0 %, ou 2,3 millions \$, comparativement à 23,2 millions \$ pour l'exercice 2019. La rentabilité opérationnelle des activités canadiennes des produits d'enveloppe s'est améliorée en raison de l'acquisition d'Enveloppe Royal, conclue le 18 février 2020. Cette acquisition, en plus de générer des ventes supplémentaires, a créé des synergies sur le plan de la production et de l'approvisionnement. Le plan d'optimisation des coûts mis en œuvre au début de décembre 2020 a aussi contribué à améliorer la structure de coûts de la plateforme d'enveloppes. En termes de pourcentage des revenus sectoriels, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'enveloppes a atteint 17,4 %, en hausse comparativement à 16,9 % pour l'exercice 2019.
- Pour le secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés, le BAIIA ajusté s'est établi à 8,6 millions \$, soit une augmentation de 83,9 %, ou 4,0 millions \$, comparativement à 4,6 millions \$ pour l'exercice 2019, principalement en raison de l'augmentation des ventes de produits d'emballage destinés au commerce électronique depuis le deuxième trimestre de 2020 et des gains d'efficacité opérationnelle de la division de carton plat. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 14,7 %, une augmentation comparativement à 8,5 % pour l'exercice 2019.
- Les charges corporatives et les autres charges non allouées ont atteint 1,6 million \$ et comprennent les subventions de 1,9 million \$ du programme de SSUC au cours des troisième et quatrième trimestres de 2020. En excluant le soutien reçu du gouvernement fédéral, les charges corporatives et les autres charges non allouées auraient été de 3,5 millions \$, une augmentation de 1,1 million \$ comparativement à 2019, en raison d'une hausse des autres charges non allouées et des dépenses liées à la rémunération.

⁷ Se reporter à la définition du BAIIA et du BAIIA ajusté dans la section Mesures non conformes aux IFRS.

Amortissement

La charge d'amortissement totale pour la période de douze mois close le 31 décembre 2020 s'est élevée à 13,9 millions \$, comparativement à 11,7 millions \$ pour l'exercice 2019, principalement en raison de l'acquisition d'Enveloppe Royal.

Frais de financement nets

Les frais de financement nets pour la période de douze mois close le 31 décembre 2020 se sont établis à 3,1 millions \$, soit une baisse comparativement à 3,4 millions \$ pour l'exercice 2019.

Résultat avant impôts sur le résultat

À la suite des variations des ventes et des charges d'exploitation décrites précédemment, le résultat avant impôts sur le résultat s'est établi à 10,3 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2020, comparativement au résultat avant impôts sur le résultat de 10,1 millions \$ pour l'exercice 2019.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont atteint 2,8 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2020, comparativement à 3,1 millions \$ pour l'exercice 2019.

Résultat net et résultat net ajusté

Le résultat net a atteint 7,5 millions \$ (ou 0,27 \$ par action) pour la période de douze mois close le 31 décembre 2020, comparativement à un résultat net de 7,1 millions \$ (ou 0,25 \$ par action) pour l'exercice 2019. Le résultat net ajusté s'est établi à 11,3 millions \$ (ou 0,40 \$ par action), en hausse comparativement au résultat net ajusté de 7,1 millions \$ (ou 0,25 \$ par action) enregistré en 2019.

Autres éléments du résultat global

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées a diminué pour passer à 2,50 % au 31 décembre 2020, comparativement à 3,10 % au 31 décembre 2019. Cette diminution a été atténuée en partie par un rendement plus élevé que prévu des actifs, se traduisant en une perte actuarielle nette de 2,1 millions \$ au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2020.

Revenus géographiques et diversification des actifs

Au 31 décembre 2020, les actifs non courants de la Société totalisaient 118,9 millions \$ au Canada et 14,4 millions \$ aux États-Unis, comparativement à 114,5 millions \$ au Canada et à 16,1 millions \$ aux États-Unis en date du 31 décembre 2019.

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2020, les ventes de la Société au Canada se sont élevées à 36,9 millions \$, une augmentation de 7,1 %, comparativement à 34,4 millions \$ pour la même période de 2019. Aux États-Unis, les ventes de la Société se sont élevées à 17,7 millions \$, une augmentation de 20,3 % comparativement à 14,7 millions \$ pour la même période de 2019.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2020, les ventes de la Société au Canada se sont élevées à 136,2 millions \$, une augmentation de 4,1 %, comparativement à 130,9 millions \$ pour l'exercice 2019. Aux États-Unis, les ventes de la Société se sont élevées à 68,4 millions \$, une augmentation de 12,5 % comparativement à 60,7 millions \$ pour l'exercice 2019.

Sommaire des résultats d'exploitation trimestriels de la Société pour les périodes du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020	31 déc. 2019	30 sept. 2019	30 juin 2019	31 mars 2019
Ventes								
Enveloppe	40 465	34 136	32 751	39 149	35 744	31 932	33 945	35 502
Emballage et produits spécialisés	14 171	15 754	14 911	13 267	13 444	13 252	13 697	14 153
Total des ventes	54 636	49 890	47 662	52 416	49 188	45 184	47 642	49 655
BAIIA ajusté⁽¹⁾	9 206	8 065	6 895	8 241	6 695	5 401	6 775	6 477
Résultat avant impôts sur le résultat	340	3 867	2 434	3 643	3 183	1 783	2 699	2 480
Résultat net	309	2 733	1 865	2 588	2 289	1 176	1 815	1 808
Résultat net par action	0,01	0,10	0,07	0,09	0,08	0,04	0,06	0,06
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	3 719	2 733	1 865	2 999	2 190	1 176	1 917	1 835
Résultat net ajusté ⁽¹⁾ par action	0,13	0,10	0,07	0,10	0,08	0,04	0,07	0,06

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS ».

Saisonnalité

Les ventes de Supremex sont soumises aux caractéristiques saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver, ce qui s'explique principalement par le nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois postaux expédiés par les entreprises durant l'été.

La plupart des ventes provenant des produits d'emballage et des produits spécialisés ne sont pas soumises à des tendances saisonnières (par exemple les ventes de boîtes pliantes sur mesure pour les grandes entreprises multinationales). Seule une petite partie de ces ventes est soumise à des tendances saisonnières reliées au temps des Fêtes et aux événements sportifs (par exemple, les ventes de solutions novatrices d'emballage de protection pour le commerce électronique ou de boîtes en carton ondulé pour la livraison de produits alimentaires). C'est pourquoi les ventes provenant des produits d'emballage et des produits spécialisés ont peu d'effet saisonnier sinon aucun sur les ventes totales de Supremex.

Par conséquent, les ventes et le rendement financier de Supremex pour un trimestre donné ne sont pas nécessairement révélateurs des ventes et du rendement financier auxquels on peut s'attendre pour l'exercice complet. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise ses capacités d'entreposage pour stocker des enveloppes et ainsi être en mesure de répondre aux variations saisonnières prévisibles du volume des ventes.

Situation financière et sources de financement

Faits saillants de la situation financière

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Fonds de roulement	20 937	24 140
Total de l'actif	186 551	179 649
Facilité de crédit garantie	56 750	53 815
Capitaux propres	78 961	76 473

L'augmentation du total des actifs au 31 décembre 2020, comparativement au 31 décembre 2019, s'explique principalement par l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'Enveloppe Royal le 18 février 2020 pour un prix d'achat total de 27,4 millions \$. Au cours de l'année 2020, la Société s'est concentrée sur le remboursement de sa dette et, à la fin de l'exercice, le montant total tiré de la facilité de crédit garantie s'élevait à 56,8 millions \$, ce qui représente une augmentation de seulement 2,9 millions \$ comparativement au montant tiré de la facilité de crédit garantie au 31 décembre 2019.

Sommaire des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Activités d'exploitation	10 965	8 475	37 025	20 181
Activités d'investissement	(890)	(903)	(29 977)	(6 084)
Activités de financement	(11 595)	(5 251)	(5 709)	(12 004)
Variation nette liée à la conversion de devises	(349)	(55)	(526)	(179)
Variation nette de la trésorerie	(1 869)	2 266	813	1 914

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Des flux de trésorerie nets de 37,0 millions \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2020, comparativement à 20,2 millions \$ pour l'exercice 2019. Cette amélioration est principalement attribuable à une variation nette positive de la fluctuation des éléments du fonds de roulement de 12,5 millions \$ et à la hausse du résultat net ajusté.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité 30,0 millions \$ au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2020, comparativement à une utilisation de 6,1 millions \$ pour l'exercice 2019. Cette augmentation, qui reflète l'acquisition d'Enveloppe Royal au premier trimestre de 2020, pour la somme de 27,4 millions \$, a été atténuée par une diminution des dépenses en immobilisations durant la période de douze mois close le 31 décembre 2020.

Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités de financement ont nécessité 5,7 millions \$ au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2020, comparativement à 12,0 millions \$ pour l'exercice 2019. L'écart provient presque entièrement de la suspension du dividende trimestriel régulier au deuxième trimestre de 2020 et de l'augmentation de la facilité de crédit pour financer l'acquisition d'Enveloppe Royal.

Sommaire de la situation financière et des sources de financement

Compte tenu de l'actuelle pandémie de la COVID-19, il est raisonnable de supposer que celle-ci va continuer d'avoir des répercussions négatives sur la demande pour certaines catégories de produits de la Société. De plus, à l'heure actuelle, la Société n'est pas en mesure d'estimer la durée et l'ampleur des répercussions économiques causées par la pandémie. Afin d'atténuer les répercussions de la pandémie de la COVID-19 sur les activités et les résultats financiers de la Société, la direction gère rigoureusement les dépenses d'exploitation et le fonds de roulement et réduit toutes les dépenses en immobilisations qui ne sont pas indispensables. Adoptant une approche prudente, le conseil d'administration de la Société a annoncé le 15 mai 2020 la suspension du dividende trimestriel jusqu'à nouvel ordre. Durant la seconde moitié de 2020, la Société a comptabilisé une subvention de 1,9 million \$ provenant du programme de SSUC. Compte tenu des conditions de marché actuelles et prévues ainsi que des projections de la direction, la Société prévoit disposer des liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins actuellement prévus.

L'impact négatif futur de la COVID-19 crée des incertitudes qui pourraient générer, au cours des périodes de déclarations futures, un risque important d'ajustement significatif de la valeur comptable des comptes suivants : créances clients, stocks, immobilisations incorporelles et la dépréciation du goodwill.

Le risque de crédit relié aux créances clients découle principalement de l'incapacité potentielle des clients de s'acquitter de leurs obligations. Bien que la Société ait historiquement déclaré de faibles créances douteuses, la COVID-19 peut augmenter le risque pour certains de ses clients que la direction surveille. Au 31 décembre 2020, la Société n'avait pas décelé de tendance négative importante dans ses recouvrements de créances clients.

Bien que la Société continue d'opérer pendant la crise pandémique de la COVID-19, la Société détient des stocks d'enveloppes, d'emballages et de produits spécialisés pour un large éventail de clients. La COVID-19 a eu un impact sur le niveau de la demande des clients et des commandes futures, ce qui s'est traduit par une réduction des activités. La Société a revu ses niveaux de stocks et n'a pas relevé d'excédents importants qui pourraient faire l'objet de réductions importantes de valeur à l'avenir.

Obligations contractuelles et arrangements hors bilan

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan, à l'exception des contrats de location-exploitation d'une durée de douze mois ou moins ou des contrats de location d'actifs de faible valeur, qui n'ont pas d'incidence importante actuelle ou future, sur la performance de la Société.

Financement

La Société dispose d'une facilité de crédit garantie composée d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 80 millions \$ (80 millions \$ au 31 décembre 2019) et d'une facilité d'emprunt à terme de 29,8 millions \$ (33,3 millions \$ au 31 décembre 2019). Aucun remboursement de capital n'est requis sur la facilité de crédit d'exploitation renouvelable avant l'échéance. La facilité d'emprunt à terme est remboursable en versements trimestriels de capital de 875 000 \$. La disponibilité de la facilité de crédit est variable et dépend du respect de certaines clauses restrictives financières. Au 31 décembre 2020, la facilité de crédit s'élevait à 56,8 millions \$. Cette facilité de crédit porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable se situant entre 0 % et 2,00 %, ou sur le taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable se situant entre 1,25 % et 3,25 %. L'entente pour ces facilités de crédit vient à échéance en mai 2023.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, pour les dépenses en immobilisations, pour les acquisitions et à d'autres fins générales de la Société. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et elle est soumise à certaines clauses restrictives, que la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 31 décembre 2020, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives et avait une capacité d'emprunt supplémentaire de 35 millions \$, tout en respectant ces clauses restrictives. À la suite des récents développements découlant de la pandémie de la COVID-19, Supremex a évalué sa situation financière et ses liquidités et prévoit respecter ses clauses restrictives financières au cours de l'exercice 2021.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)

Le 13 août 2020, la Société a annoncé le renouvellement de son OPR à la suite de l'approbation de la TSX, pour racheter aux fins d'annulation jusqu'à 1 406 523 de ses actions ordinaires, représentant environ 5,0 % de ses 28 130 469 actions ordinaires émises et en circulation au 12 août 2020. Les rachats en vertu de l'OPR sont effectués par l'intermédiaire de la TSX ou d'autres systèmes de négociation au Canada, s'ils sont admissibles, conformément aux lois et aux règlements applicables en matière de valeurs mobilières, au cours d'une période maximale de 12 mois commençant le 17 août 2020 et se terminant le 16 août 2021.

Au cours du quatrième trimestre de 2020, la Société a racheté 152 800 actions ordinaires pour une contrepartie totale de 223 213 \$. Au cours de l'exercice 2020, la Société a racheté un total de 305 700 actions ordinaires pour une contrepartie totale de 424 054 \$. Depuis la fin de l'exercice 2020, la Société a racheté 81 800 actions ordinaires supplémentaires pour une contrepartie totale de 158 144 \$.

Structure du capital

Au 24 février 2021, la Société avait 27 742 969 actions ordinaires en circulation.

Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt et risque de change

La facilité de crédit de la Société porte intérêt à un taux variable. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie peuvent subir l'incidence négative de la variation des taux d'intérêt.

La Société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Une partie des ventes de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante de ses charges, notamment la plupart des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses en immobilisations, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits de ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine (voir la rubrique Facteurs de risque). La trésorerie, les créances clients, les comptes fournisseurs et les charges à payer ainsi que les obligations locatives comprennent des soldes libellés en dollars américains à la fin de l'exercice.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers de la Société est décrite à la note 24 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») et contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »)

Conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière, qui portent, entre autres, sur la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

La direction a conçu les contrôles et les procédures de communication de l'information afin de fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à la connaissance du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, notamment dans la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont procédé à une évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Société et ont conclu, d'après leur évaluation, que ces contrôles et procédures étaient efficaces en date du 31 décembre 2020.

La direction a également conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et ont conclu, d'après leur évaluation, que ce contrôle interne était efficace en date du 31 décembre 2020. Afin de procéder à leur évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont utilisé les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans la publication intitulée *Internal Control – Integrated Framework*.

Enfin, il n'y a eu aucun changement concernant les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, qui n'a eu, ou pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

La Société prévoit que son acquisition d'Enveloppe Royal conclue en février 2020 sera couverte par son attestation au premier trimestre de 2021.

Principales méthodes comptables et estimations

La Société prépare ses états financiers selon les IFRS, ce qui oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui, à son avis, sont raisonnables, compte tenu des renseignements disponibles. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers ainsi que sur les montants constatés des ventes et des charges au cours des périodes visées. Les principaux éléments qui exigent l'utilisation d'estimations de la direction se rapportent aux immobilisations incorporelles et au goodwill, aux avantages sociaux futurs du personnel, aux contrats de location ainsi qu'aux impôts sur le résultat. La direction fonde ses estimations sur les résultats passés et sur d'autres hypothèses, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La direction procède en outre à l'évaluation de ses estimations de manière continue. L'incidence sur les états financiers de tout changement à ces estimations au cours des périodes futures pourrait être importante et serait comptabilisée dans la période au cours de laquelle le changement est apporté.

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les méthodes que la Société juge les plus importantes pour bien comprendre et évaluer ses résultats présentés comprennent les éléments suivants.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital (« CMPC »). Toutefois, ces projections sont intrinsèquement incertaines en raison de l'évolution de l'impact de la pandémie de la COVID-19. Cette pandémie et son incidence sur l'économie évoluent constamment de manière imprévisible et présentent de nombreuses variables et contingences à modéliser. Il est possible qu'une sous-performance par rapport aux projections puisse survenir au cours des périodes futures, puisque les effets de la pandémie pourraient avoir des incidences importantes sur les niveaux de revenus anticipés de la Société et la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT »).

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou les résultats futurs diffèrent de ces estimations et de ces hypothèses de manière défavorable, la Société pourrait devoir augmenter la dotation aux amortissements ou les pertes de valeur dans l'avenir.

Test de dépréciation des actifs non financiers

Au 31 décembre 2020, la Société a effectué un test de dépréciation du goodwill pour ses UGTs de l'enveloppe et de l'emballage au moyen de la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie selon les meilleures estimations de la direction, lesquelles se fondent sur la ligne de conduite prévue de la Société selon l'évolution

du marché. La valeur recouvrable de l'UGT enveloppe et de l'UGT emballage dépassait les valeurs comptables respectives de ces UGT. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée pour ces UGTs. Toutefois, la sous-performance de l'UGT Autre, celle des boîtes en carton ondulé, a mené la direction à examiner la valeur de ses actifs et une dépréciation d'actifs hors trésorerie de 2,8 millions \$ a été enregistrée.

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de chaque UGT. Depuis le dernier test de dépréciation annuel, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill, sauf pour son UGT Autre, pour laquelle la Société a utilisé la méthode d'évaluation de la juste valeur diminuée du coût de disposition pour déterminer la juste valeur d'actifs particuliers.

Hypothèses importantes

L'approche axée sur les produits est établie en fonction de la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera à l'avenir. Selon la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée au 31 décembre 2020 pour déterminer la valeur d'utilité de l'UGT enveloppe et de l'UGT emballage, la Société doit prévoir les flux de trésorerie et les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou aux actifs et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche exige la formulation d'hypothèses concernant la croissance ou la décroissance des ventes, des marges d'exploitation, des taux d'imposition et des taux d'actualisation. Pour l'UGT Autre, les hypothèses formulées concernaient principalement le processus d'estimation des actifs individuels lors de la vente et étaient fondées sur l'expérience de la direction et les données du marché, lorsque celles-ci étaient disponibles.

Croissance ou diminution des ventes

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société approuvé par le conseil d'administration. La Société a prévu les ventes, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans pour l'UGT enveloppe et l'UGT emballage. Des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque UGT. Les projections pour l'UGT enveloppe reflètent la demande décroissante dans le marché canadien des enveloppes, la capacité de gagner des parts de marché dans le marché américain des enveloppes et un taux de déclin perpétuel à long terme. Les projections pour l'UGT emballage reflètent un taux de croissance perpétuel à long terme pour ce marché. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, sur les récentes acquisitions, sur les tendances économiques et sur les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») estimé par la Société. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres de créance et de capitaux propres et il sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de la dette et elle suppose une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux flux de trésorerie prévus.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes.

	2020		2019	
	Enveloppe	Emballage	Enveloppe	Emballage
Taux d'actualisation avant impôts	14,5 %	14,5 %	16,8 %	17,2 %
Taux d'imposition	26,0 %	26,0 %	26,0 %	26,0 %
Taux de (déclin) croissance perpétuel(le)	(3,0) %	2,5 %	(3,0) %	2,5 %

Sensibilité

UGT Enveloppe – Lors du test de dépréciation le plus récent pour l'UGT enveloppe, si le taux d'actualisation avant impôts avait augmenté à 19,7 % ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté à 9,5 %, la valeur recouvrable de cet UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2020.

UGT Emballage – Lors du test de dépréciation le plus récent pour l'UGT emballage, si le taux d'actualisation avant impôts avait augmenté à 24,9 % ou si le taux de croissance perpétuel avait diminué à (10,1) %, la valeur recouvrable de cet UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2020.

Avantages sociaux futurs des employés

La Société agit à titre de promoteur de régimes à prestations définies qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux futurs du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux de croissance de la rémunération prévu et le taux tendanciel du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux futurs du personnel nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, l'évaluation actuarielle comporte une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Hypothèses importantes :

Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	2,50 %
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	3,10 %
Taux de croissance de la rémunération	2,50 %
Hypothèse de mortalité	Privé CPM

Taux d'actualisation

Au 31 décembre 2020, la Société a utilisé la méthode de la courbe de taux d'actualisation comptable de l'ICA de Fiera Capital, ce qui est conforme à la méthodologie suggérée dans la note éducative de l'ICA intitulée *Hypothèse relative au taux d'actualisation comptable en matière de régimes de retraite et de régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi*.

Analyse de sensibilité

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait pour effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 3,5 millions \$ au 31 décembre 2020. Une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux de la rémunération aurait pour effet d'augmenter ou de diminuer l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,3 million \$ au 31 décembre 2020. Une hausse d'un an de l'espérance de vie des participants aurait pour effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées de 4,7 millions \$ au 31 décembre 2020. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25 % dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et les hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'exercice précédent.

Taux de rémunération

Les augmentations de salaire futures sont basées sur les taux d'inflation futurs prévus.

Contrats de location

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

Actifs au titre de droits d'utilisation

- Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux encourus et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.
- Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et il est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations des obligations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location varie de 1 à 12 ans.
- La Société ne comptabilise pas un actif au titre du droit d'utilisation ni une obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, par leur nature, sont de faible valeur, par exemple, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

Obligations locatives

- À la date de l'entrée en vigueur du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (déduction faite des incitations locatives à recevoir), les paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux ainsi que les montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la Société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges durant la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date d'entrée en vigueur du contrat de location, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification, de changement dans la durée du contrat de location, de modification dans les paiements de loyers fixes en substance ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

Principales estimations dans la détermination de la durée du contrat de location avec options de renouvellement et de résiliation

- La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location ainsi que toute période couverte par une option de renouvellement du contrat de location, si elle est raisonnablement certaine d'être exercée, ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location, si elle est raisonnablement certaine de ne pas être exercée. Après la date de l'entrée en vigueur du contrat de location, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement important ou un changement de circonstances survient et que celui-ci est sous son contrôle et affecte sa capacité à exercer (ou à ne pas exercer) l'option de renouvellement ou de résiliation (par exemple, un changement de stratégie commerciale).

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque administration où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration de revenus et son acceptation par les administrations fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts sur le résultat, la Société tient compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en se fondant sur sa capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, aux résultats imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les résultats imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration de revenus définitive, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'imposition dans de multiples administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et de calculs est incertaine dans le cours normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des administrations fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, selon une évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de déterminer si leur montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les administrations fiscales. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale est différent du montant qui avait été comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement a lieu.

Nouvelles normes comptables adoptées en 2020

La Société a adopté les nouvelles normes comptables suivantes, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Modifications d'IFRS 3 : *Définition d'une entreprise*

Les modifications apportées à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, précisent que pour être considéré comme une entreprise, un groupe intégré d'activités et d'actifs doit au moins inclure des entrées et un processus qui doivent ensemble avoir la capacité de contribuer significativement à la création de sorties. Elles précisent en outre qu'une entreprise peut exister sans inclure toutes les entrées et tous les processus nécessaires pour créer des sorties. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société, mais elles pourraient avoir une incidence sur les périodes futures si la Société devait procéder à un regroupement d'entreprises.

Modification d'IAS 1 et d'IAS 8 : Définition du terme « significatif »

Cette modification offre une nouvelle définition du terme « significatif », notamment en précisant que « l'information est significative si l'omission, l'inexactitude ou l'obscurcissement de cette information peut influencer les décisions que prennent les principaux utilisateurs des états financiers généraux en se fondant sur ces états financiers, qui fournissent des informations financières sur l'entité qui les publie ». La modification vient clarifier le caractère substantiel de l'information, qui dépend de la nature ou de l'ampleur de l'information, qu'elle soit utilisée seule ou en la combinant à d'autres informations, dans le contexte des états financiers. L'inexactitude de l'information est significative lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elle influence les décisions prises par les principaux utilisateurs. Cette modification n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société et on ne s'attend pas à ce qu'elle ait une incidence sur la Société dans l'avenir.

Facteurs de risque

Les résultats d'exploitation, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de sa direction.

Crise Sanitaire Mondiale

L'apparition et la propagation de la pandémie de la COVID-19 ont porté un coup majeur à l'économie canadienne et mondiale en 2020. Durant le premier semestre de 2020, les mesures de confinement généralisées ont entraîné des perturbations importantes pour les entreprises du monde entier, qui ont mené à une récession mondiale. Les gouvernements sont intervenus et ont mis en place des mesures exceptionnelles de soutien sur les plans monétaire et fiscal, qui ont aidé à réduire l'incidence de la pandémie. Toutefois, les répercussions économiques qui persistent et le nombre croissant de personnes atteintes pèsent sur la reprise. La Société a mis en œuvre diverses mesures en réponse à la COVID-19, qui comprennent, entre autres, la gestion diligente du fonds de roulement, le suivi attentif du risque de crédit de ses créances clients, la révision de ses niveaux de stocks, la suspension de son dividende trimestriel régulier et la mise en œuvre d'un plan de continuité des activités. À ce stade, il est impossible de prévoir les mesures et les restrictions supplémentaires qui seront imposées par les autorités gouvernementales, la période au cours de laquelle ces mesures et restrictions s'appliqueront ainsi que leur plein effet.

La pandémie de la COVID-19 pourrait nuire, et possiblement de façon importante, aux activités, à la situation financière, aux liquidités et aux résultats d'exploitation futurs de la Société en raison, entre autres, des facteurs suivants : l'impact important sur les prix des produits de la Société dans le contexte d'un ralentissement économique, des pénuries sur le plan de l'exploitation et de l'approvisionnement, des retards ou des perturbations, des perturbations commerciales, des pénuries temporaires de personnel, des fermetures temporaires d'installations dans des zones géographiques plus fortement touchées par la pandémie, des mesures prises par des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour limiter les activités afin de ralentir la propagation de la COVID-19. De telles mesures pourraient entraîner des interruptions importantes des activités de la Société, restreindre sa capacité à fournir ses services et entraîner une augmentation des coûts d'exploitation et des coûts non indemnifiables pour des besoins spécifiques en réponse à la COVID-19. En outre, bien que Supremex n'ait pas encore connu de problèmes importants liés à l'emploi en raison de la pandémie de la COVID-19, les activités de la Société pourraient tout de même être affectées négativement si ses employés (ou des employés tiers) devaient être incapables de travailler ou si leur capacité à accomplir leur travail devait être entravée, notamment en raison d'une mise en quarantaine ou d'une maladie résultant d'une exposition à la COVID-19, ou s'ils devaient être soumis à des restrictions imposées par une autorité gouvernementale ou autre. Ces effets négatifs pourraient être rapides et inattendus. À l'heure actuelle, la Société n'est pas en mesure d'estimer l'incidence future de la pandémie de la COVID-19 sur ses activités ou ses résultats financiers; toutefois, il pourrait s'agir d'une incidence négative importante. Supremex ne peut pas prédire actuellement l'ampleur et la gravité des éventuelles perturbations de ses activités, qui pourraient avoir un effet négatif important sur le rendement financier et/ou opérationnel de la Société.

Supremex surveille activement la situation et réagira au fur et à mesure de l'évolution de l'incidence de la pandémie de la COVID-19, ce qui dépendra d'un certain nombre de facteurs, notamment de l'évolution et de la propagation du virus et des mesures prises par le gouvernement, ce que personne ne peut prédire avec certitude.

La pandémie de la COVID-19 pourrait également avoir pour effet d'accroître d'autres risques et incertitudes divulgués et décrits dans les sections suivantes. On peut s'attendre à ce que les effets négatifs de la COVID-19 sur la Société s'intensifient au fur et à mesure que la pandémie et les mesures d'intervention connexes se prolongeront.

Diminution de la consommation d'enveloppes

Les activités de fabrication d'enveloppes de Supremex dépendent fortement de la demande d'enveloppes pour le courrier. L'utilisation d'Internet et d'autres médias électroniques ne cesse d'augmenter. Les consommateurs se servent de ces médias pour acheter des produits et des services, mais aussi à d'autres fins, par exemple pour régler des factures. Les annonceurs ont recours à Internet et aux médias électroniques pour mener des campagnes à l'intention de groupes d'utilisateurs particuliers. Les entreprises de toutes tailles font aussi appel aux médias électroniques pour exercer leurs activités, pour envoyer des factures et pour percevoir les sommes qui leur sont dues.

En Amérique du Nord, on s'attend à ce que la décroissance se poursuive dans les secteurs des enveloppes et de la livraison postale dans un avenir prévisible, en raison d'une diminution graduelle et généralisée de l'utilisation des produits traditionnels à base de papier. Les activités de Supremex sont tributaires du courrier commercial et de la publicité directe. Les volumes de courrier commercial et de publipostage ont diminué depuis quelques années, en partie à cause de l'utilisation croissante de moyens de communication et de transfert d'information non traditionnels comme le courrier électronique et Internet. C'est pourquoi rien ne garantit que Supremex puisse augmenter ses ventes, ni même les maintenir à des niveaux atteints par le passé.

Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce continuellement d'améliorer son efficacité opérationnelle et de développer de nouveaux produits tels que des emballages utilisés pour le traitement des commandes du commerce électronique et pour d'autres applications.

Notons également que les tarifs postaux influencent considérablement l'utilisation des enveloppes. Une augmentation de ces tarifs, comparativement à ceux des autres modes de livraison ou de publicité, pourrait entraîner une diminution du courrier à livrer.

Rien ne garantit qu'une hausse future des tarifs postaux n'ait pas une incidence défavorable sur le volume des envois et sur le nombre d'enveloppes achetées dans l'avenir.

Enfin, de temps en temps, il est question d'une loi « anti-courrier » (« Do-Not-Mail ») aux États-Unis pour réglementer le secteur du publipostage, notamment sur le plan de la distribution de courrier publicitaire non ciblé et de l'environnement. Ce type de loi s'appliquerait selon la réglementation des différents États américains. Même si, dans l'ensemble, des activités de ce genre n'ont pas été couronnées de succès, si une telle loi devait être adoptée, elle aurait un effet négatif sur le volume des ventes de la Société.

Relation avec les clients

Supremex n'a pas l'habitude de conclure des contrats écrits à long terme avec ses clients. Il est donc toujours possible que l'un d'eux puisse mettre fin à sa relation avec Supremex, sans devoir donner un préavis et sans encourir de pénalité. De plus, même si un client décidait de poursuivre sa relation d'affaires avec Supremex, rien ne garantit que ses commandes futures soient aussi importantes que par le passé ou qu'elles soient soumises aux mêmes conditions.

Il est également possible que certains de nos clients deviennent insolvables ou fassent faillite, voient leur situation financière ou leurs résultats d'exploitation se détériorer subitement ou choisissent de ne pas respecter leur contrat avec Supremex, auquel cas le recouvrement des créances pourrait être incertain ou plus difficile. Si un client devait manquer à une obligation de paiement, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les montants dus, auquel cas une partie ou la totalité de ces montants devraient être radiés.

Concurrence

Enveloppe

Bien que Supremex occupe une position dominante sur le marché canadien des enveloppes, l'arrivée de nouveaux concurrents sur ce marché pourrait avoir une incidence négative sur les marges et les ventes de la Société. Le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain pourrait inciter des concurrents américains à augmenter leur présence sur le marché canadien. De plus, tant que le marché américain demeure saturé, il y aura des pressions sur les prix sur le marché canadien. Par contre, les coûts de transport et les problèmes de livraison sont des facteurs pouvant limiter la capacité de répondre à distance aux besoins de clients ayant des volumes de vente importants.

Dans le marché actuel, les prix offerts par les fabricants d'enveloppes canadiens sont très concurrentiels afin de générer de nouvelles ventes pour remplacer celles perdues en raison du déclin de longue durée. Étant donné l'importante part du marché canadien détenue par la Société, une majorité des nouveaux clients que décrochent les petits concurrents au Canada sont d'anciens clients de Supremex.

Emballage

L'industrie des produits d'emballage est très concurrentielle et la diversification des activités de Supremex dans ce marché est relativement récente. Certains concurrents de Supremex sont des entreprises de plus grande taille dont les opérations sont davantage intégrées. Si Supremex ne parvient pas à pénétrer davantage le secteur de l'emballage, la croissance de ses ventes pourrait en souffrir. Supremex ne peut garantir que les efforts qu'elle déploie pour accroître sa présence dans ses marchés existants et se tailler une place dans le marché des produits d'emballage seront couronnés de succès. Si ces efforts ne permettaient pas à la Société d'atteindre les objectifs ciblés, cela pourrait avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation de Supremex.

Croissance par acquisitions

La Société prévoit prendre de l'expansion à la fois grâce à la croissance interne et au moyen d'acquisitions. Au cours des dernières années, la Société s'est développée grâce à des acquisitions et elle s'est appuyée en grande partie sur de nouvelles acquisitions pour poursuivre sa croissance. La capacité d'évaluer correctement la juste valeur des entreprises acquises, de consacrer le temps et les ressources humaines nécessaires pour intégrer avec succès leurs activités à celles de la Société ainsi que la capacité de créer des synergies, d'apporter des améliorations, de réaliser les bénéfices prévus et d'obtenir les rendements escomptés constituent des risques inhérents aux acquisitions. La Société peut également être sujette à des passifs éventuels résultant d'acquisitions antérieures qu'elle n'a peut-être pas découverts dans le cadre de sa vérification diligente. Un ou plusieurs de ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la capacité de Supremex de réussir l'intégration d'une entreprise acquise et d'en tirer profit, ce qui pourrait nuire aux résultats d'exploitation de la Société.

Cycles économiques

Le risque lié aux cycles économiques est un risque important auquel Supremex fait face et qu'elle ne peut contrôler. Dans un contexte de ralentissement économique, le publi-postage est le segment du marché de Supremex qui est le plus touché. En effet, il y a un lien direct entre la variation du PIB et le volume de publi-postage. Par conséquent, un ralentissement économique peut avoir des répercussions importantes sur le

volume de publipostage. Bien que le publipostage représente moins de 15 % du volume annuel de ventes d'enveloppes de Supremex, un tel ralentissement exercerait une pression sur l'ensemble du marché. Pour ce qui est du courrier commercial, qui représente environ 50 % du volume annuel de ventes d'enveloppes de Supremex, les cycles économiques ont une incidence moindre sur ce segment du marché que sur celui du publipostage, puisque les entreprises doivent toujours poster leurs factures à leurs clients, bien qu'elles tendent de plus en plus à utiliser la facturation électronique. À long terme, le volume de courrier commercial a diminué.

Recours au personnel clé

Les cadres supérieurs et les employés de Supremex possèdent une vaste expérience de l'industrie ainsi que des entreprises, des fournisseurs, des produits et des clients. La perte des connaissances, de l'expertise et des compétences techniques de la direction en raison de la perte d'un ou de plusieurs membres de l'équipe de gestion principale pourrait entraîner un détournement des ressources de gestion ou un vide temporaire parmi les cadres. Ceci pourrait nuire à la capacité de la Société à se développer et à mettre en œuvre d'autres stratégies commerciales, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur ses activités et ses résultats financiers. De plus, l'expertise relative à la fabrication d'enveloppes est rare et la perte des dirigeants clés qui gèrent ces fonctions pourrait avoir des effets négatifs importants sur la capacité de la Société de continuer à offrir une gamme de produits attrayante à ses clients, ce qui, à son tour, pourrait entraîner de graves répercussions sur ses activités et ses résultats financiers.

Matières premières

Le papier, le matériel à fenêtre, l'encre et les adhésifs sont les principales matières premières utilisées par la Société. Les fluctuations du coût des matières premières et de l'énergie ont des effets sur ses activités.

Le coût du papier représente une partie importante du coût des matières premières de Supremex et le prix du papier a été sujet à la volatilité en raison de l'offre et de la demande sur le marché. Alors qu'auparavant, une hausse du coût du papier se répercutait sur le prix payé par les clients de Supremex, l'augmentation du prix du papier peut avoir un effet négatif sur les activités de la Société si elle entraîne une modification des habitudes d'achat des clients. De plus, l'augmentation du prix du papier a un effet négatif sur la rentabilité de Supremex si elle ne peut être transférée aux clients. Dans le but de réduire ce risque, la Société ne dépend pas d'un seul fournisseur et, en général, elle a fait preuve de rigueur lorsqu'il y avait lieu de transférer des augmentations de coûts de matières premières à ses clients. La disponibilité de carton recyclé d'une qualité appropriée à une distance raisonnable des divisions de produits d'emballage de la Société constitue également un risque. Enfin, les fluctuations du prix du pétrole, un élément essentiel dans la fabrication du matériel à fenêtre, de l'encre et des adhésifs, ont un effet direct sur le prix de ces matières premières. Une augmentation du prix du pétrole peut avoir un effet négatif sur les activités de la Société si elle entraîne une modification des habitudes d'achat des clients.

Taux de change

Une partie des ventes de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante de ses charges, notamment la plupart des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses en immobilisations, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses revenus de ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine.

L'exposition nette au dollar américain continue de diminuer en raison d'une augmentation des revenus provenant du marché américain des enveloppes, ce qui aide à contrebalancer le volume de matières premières que la Société doit acheter en dollars américains. Les revenus tirés des ventes aux États-Unis représentent 33,4 % des ventes consolidées de l'exercice 2020, en hausse comparativement à 31,7 % pour l'exercice 2019.

Environnement

Le secteur dans lequel la Société évolue nécessite l'emploi de grandes quantités de papier dans le cadre des activités quotidiennes. Comme les citoyens se soucient de plus en plus de la protection de l'environnement et du développement durable, on demande de plus en plus à Supremex que ses produits et services soient respectueux de l'environnement. Par exemple, les préoccupations environnementales pourraient modifier les habitudes des consommateurs et de nouvelles lois pourraient forcer la Société à utiliser des matériaux favorables à l'environnement, mais plus coûteux, dans son processus de production. Rien ne garantit qu'une telle augmentation de coûts puisse être transférée aux clients de Supremex. Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce de se positionner à l'avant-plan du secteur par son engagement envers la protection de l'environnement et elle collabore avec ses fournisseurs pour trouver constamment de nouveaux moyens de réduire son incidence sur l'environnement. Supremex est aussi un chef de file dans le marché canadien des enveloppes en ce qui a trait à la commercialisation de produits respectueux de l'environnement, comme des feuilles de papier recyclées à 100 %. Si les prix des matières premières devaient augmenter pour des raisons environnementales, une telle hausse pourrait nuire à la rentabilité de Supremex si cette augmentation ne pouvait être transférée aux clients.

Disponibilité des capitaux

La Société dispose d'une facilité de crédit garantie composée d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 80 millions \$ et d'une facilité d'emprunt à terme de 29,8 millions \$. Bien que la Société ait renouvelé son financement à la hausse avec succès en 2019, rien ne garantit que des fonds supplémentaires seront disponibles à l'avenir et, s'ils le sont, qu'ils lui seront fournis dans des délais et selon des conditions qui lui conviennent.

La facilité de crédit garantie comporte certaines clauses restrictives qui affectent et, dans certains cas, limitent considérablement, entre autres, les activités dans lesquelles la Société peut s'engager, la capacité de la Société à contracter des dettes, à accorder des privilèges sur ses actifs, à s'engager dans des secteurs d'activité différents des siens, à conclure des ventes d'actifs ainsi qu'à fusionner, à consolider ou à regrouper son entreprise avec une autre personne. Ces restrictions et clauses restrictives pourraient entraver l'accès aux capitaux ou encore empêcher la Société de s'engager dans d'autres activités commerciales potentiellement avantageuses pour elle.

Crédit

La Société est exposée au risque de crédit en ce qui concerne ses créances clients. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société. Aucun client ne représente plus de 10 % des créances clients consolidées. La clientèle de Supremex est bien diversifiée et comprend d'importants clients nationaux comme de grandes sociétés canadiennes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions. Par le passé, le niveau de créances douteuses a toujours été faible étant donné la nature des clients. Au 31 décembre 2020, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux créances clients correspondait à leur valeur comptable.

Taux d'intérêt

La Société est exposée aux risques de marché liés aux fluctuations des taux d'intérêt. La dette à taux variable porte intérêt à des taux fondés sur le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable se situant entre 0 % et 2,00 %, ou sur le taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable qui varie de 1,25 % à 3,25 %.

Litiges

Supremex, comme d'autres sociétés de fabrication et de ventes, s'expose à des responsabilités éventuelles liées à ses activités, y compris les frais occasionnés par un vice de produit, un mauvais rendement, un manque de fiabilité ou un retard de livraison. Dans le cours normal de ses activités, de temps à autre, Supremex est poursuivie ou menacée d'être poursuivie en justice, notamment dans des poursuites fondées sur la responsabilité du produit, le préjudice personnel, l'inexécution d'un contrat et la perte de profits ou d'autres réclamations en dommages-intérêts indirects. Un jugement important contre Supremex, ou l'imposition d'une amende ou d'une pénalité substantielle en raison d'une contravention aux lois ou aux règlements, ou le fait d'agir à titre de défenderesse dans le cadre d'une série de réclamations, pourraient nuire considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société ainsi qu'aux liquidités disponibles aux fins de distribution.

Avantages sociaux futurs des employés

La Société maintient quatre régimes de retraite agréés à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Trois de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. En 2012, la Société a converti, aux fins de services futurs, ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies. Par le passé, la Société a également offert à un nombre limité d'employés des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance vie.

Le niveau des cotisations de Supremex pourrait varier en fonction du rendement réalisé sur les actifs des régimes de retraite et du taux d'actualisation des passifs futurs, ce qui pourrait avoir une incidence sur la situation financière de la Société.

Le 20 décembre 2019, la Société a conclu un achat de rentes collectives avec la Compagnie d'assurance vie RBC afin de transférer les risques de longévité et de placement liés aux retraités et aux participants ayant droit à une rente différée de son plus important régime de retraite à prestations déterminées. Cette transaction réduit considérablement le profil de risque et la volatilité associés à nos régimes de retraite à prestations déterminées et sécurise davantage les prestations de nos participants.

Cybersécurité et protection des données

Dans le cours normal de ses activités, la Société dépend du fonctionnement continu et ininterrompu de ses systèmes, de ses centres d'hébergement de données, de ses systèmes infonuagiques et de son matériel informatique. De plus, la Société reçoit, traite et transfère des données sensibles, y compris des renseignements confidentiels sur Supremex, ses clients et ses fournisseurs, de même que des renseignements personnels relatifs à ses employés.

Si la Société devait faire l'objet de menaces informatiques, de défaillances, d'accès non autorisés, de virus, d'atteintes à la sécurité, d'erreurs humaines, de sabotages ou d'autres événements similaires, de tels événements pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, notamment des pannes ou des défaillances de système. De tels événements pourraient également nuire aux résultats financiers ainsi qu'à la réputation de Supremex et ils seraient susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires.

Les tentatives de cyberattaques sont de plus en plus fréquentes, leur nature évolue continuellement et se perfectionne de plus en plus, ce qui augmente le risque de perturbation des activités et d'atteinte à la protection des données de la Société. De plus, il est possible que de tels événements ou de telles infractions à la cybersécurité ne soient pas détectés assez rapidement pour limiter l'ampleur du vol de données ou de l'atteinte à leur sécurité.

Aucune garantie de versement de dividendes en espèces

Depuis quelques années, le conseil d'administration déclare régulièrement un dividende en espèces chaque trimestre. Toutefois, le 15 mai 2020, le conseil d'administration de la Société a annoncé la suspension du dividende trimestriel jusqu'à nouvel ordre. Les décisions concernant les dividendes sont laissées à la discrétion du conseil d'administration et sont influencées par un certain nombre de facteurs, notamment la conjoncture commerciale et économique, la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex ainsi que les restrictions qui lui sont imposées en vertu de ses ententes de financement, les occasions d'acquisition qui se présentent, les changements de stratégie d'entreprise et d'autres facteurs. Des changements dans le versement de dividendes ou l'élimination de dividendes pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires de Supremex.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant le BAIIA, le BAIIA ajusté, le résultat net ajusté et le rendement futur de Supremex ainsi que des énoncés ou des informations semblables sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, les attentes et les estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent rapport de gestion. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long de ce rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Supremex met en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se réaliser et que les conditions économiques actuelles, y compris toute l'incertitude actuelle résultant de la crise sanitaire de la COVID-19 et de ses répercussions plus larges sur l'économie mondiale, rendent ces hypothèses, bien que jugées raisonnables au moment où elles ont été faites, sujettes à une plus grande incertitude.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : la crise sanitaire mondiale, les cycles économiques, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la croissance par acquisition, la dépendance sur le personnel clé, l'augmentation du coût des matières premières, la fluctuation des taux de change, les inquiétudes concernant la protection de l'environnement, la disponibilité des fonds, les risques de crédit liés aux créances clients, la fluctuation des taux d'intérêt, le risque éventuel de litige, les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, la cybersécurité et la protection des données et l'absence de garantie de verser des dividendes. En outre, les risques et les incertitudes découlant de la pandémie de la COVID-19 qui pourraient entraîner des résultats différents de ceux attendus comprennent, sans s'y limiter : les mesures gouvernementales éventuelles, les changements de comportement et de demande des consommateurs, les changements des exigences des clients, les perturbations des fournisseurs et de la chaîne d'approvisionnement de la Société, la disponibilité du personnel et l'incertitude quant à l'étendue et à la durée de la pandémie. Ces risques et ces incertitudes sont abordés tout au long de ce rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et, en particulier dans les "Facteurs de risque". Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indument à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Mesures non conformes aux IFRS : Définition du BAIIA, du BAIIA ajusté et du résultat net ajusté

Les références au « BAIIA » désignent le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles. Les références au « BAIIA ajusté » correspondent au BAIIA ajusté pour retirer les éléments significatifs qui ne font pas partis du cours normal des activités. Ces éléments significatifs incluent, entre autres, la charge de dépréciation des actifs, les dépenses de restructuration, les frais de démarrage d'une nouvelle installation, l'ajustement de valeur des stocks acquis et les pertes (gains) sur disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation. Les références au « résultat net ajusté » correspondent au résultat net dont les éléments énumérés précédemment ont été retirés, net d'impôts. Supremex estime que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté sont des mesures couramment utilisées par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières. Le BAIIA ajusté permet aux lecteurs d'évaluer les résultats de la Société sans l'effet d'éléments non récurrents, ce qui lui permet d'évaluer les activités courantes et de mieux évaluer la rentabilité opérationnelle de la Société comparativement à l'exercice précédent.

Le BAIIA, le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté ne sont pas des mesures des résultats conformes aux IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA, le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté ne doivent pas être considérés comme des mesures de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur du rendement de la Société.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires relatifs à la Société, incluant la notice annuelle de Supremex, se trouvent sur le site www.sedar.com.

États financiers consolidés

Supremex Inc.

31 décembre 2020 et 2019

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Supremex Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **Supremex Inc.** et de ses filiales [le «groupe»], qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019, et les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière [«IFRS»].

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de l'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de l'opinion de l'auditeur sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport, y compris à l'égard de ces questions. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse aux questions ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.



Question clé de l'audit

Dépréciation du goodwill et des autres actifs non financiers

Au 31 décembre 2020, le goodwill et les autres actifs non financiers, qui comprennent les immobilisations incorporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations corporelles, s'élevaient à 128 803 738 \$ et étaient comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière. Comme il est mentionné à la note 2, Principales méthodes comptables, pour chaque unité génératrice de trésorerie [«UGT»], la direction évalue s'il y a eu une perte de valeur de la valeur comptable des UGTs au moins une fois par an ou à tout moment s'il existe un indice de dépréciation. Le groupe utilise le modèle de flux de trésorerie actualisés pour déterminer la valeur d'utilité des UGTs Enveloppe et Emballage. Pour l'UGT Boîte en carton ondulé, le groupe utilise la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des UGTs Enveloppe et Emballage est fondée sur les estimations du Groupe au sujet des principales hypothèses comme les projections de ventes pour chacun des marchés canadien et américain, les taux de croissance ou de recul futurs prévus des ventes et un taux d'actualisation approprié. Les conditions difficiles du secteur et du marché, jumelées aux incertitudes entourant les projections de ventes et à la baisse de la capitalisation boursière du groupe au cours de l'exercice, augmentent la complexité et le risque liés à l'évaluation de la dépréciation. La baisse des résultats de l'UGT Boîte en carton ondulé au cours de l'exercice considéré a constitué un indice de dépréciation. De plus, les acquisitions d'entreprises relativement récentes dans les UGTs Enveloppe, Emballage et Boîte de carton ondulé font en sorte que leur valeur comptable respective se rapproche de leur valeur recouvrable, ce qui rend leur valeur recouvrable plus sensible aux hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation. Ce facteur, conjugué à l'importance et à la sensibilité des autres hypothèses comme les taux d'actualisation, les taux de croissance annuels et perpétuels et les multiples de capitalisation, nous a amenés à conclure que le test de dépréciation du goodwill et des autres actifs non financiers pour les UGTs du groupe est une question clé de l'audit.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit ont compris, entre autres, l'évaluation et le recalcul des hypothèses du groupe liées aux projections de ventes, aux taux d'actualisation et aux taux de croissance ou de recul. Nous avons exécuté des analyses de sensibilité sur ces principales hypothèses afin d'évaluer l'incidence possible d'une modification importante des hypothèses. Nous avons également comparé les hypothèses liées aux projections de ventes et aux taux de croissance ou de recul annuels et perpétuels aux données historiques des UGTs Enveloppe et Emballage du groupe, ainsi qu'aux données du marché et du secteur lorsqu'elles étaient accessibles au public.

Pour l'UGT Boîte en carton ondulé, nous avons comparé la méthode de la juste valeur estimée diminuée des coûts de sortie utilisée par le groupe à une méthode de multiples de capitalisation. Nous avons également examiné un échantillon d'éléments de matériel et outillage et comparé leur juste valeur estimée par le groupe aux données de marché accessibles au public. Pour les UGTs Enveloppe et Emballage, nous avons revu l'utilisation d'un modèle de flux de trésorerie actualisés aux fins de la détermination de la valeur d'utilité.

Nous avons fait appel à nos spécialistes en évaluation pour nous aider à examiner les modèles d'évaluation du groupe pour chaque UGT, les taux d'actualisation et les multiples de capitalisation. Enfin, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies par le groupe qui figurent aux notes 12 et 19 des états financiers consolidés ci-joints à l'égard de cette question.

Question clé de l'audit

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Regroupement d'entreprises

Le 18 février 2020, le groupe a acquis tous les actifs de Enveloppe Royal inc. [«Royal»] pour une contrepartie en trésorerie de 27 400 000 \$. Comme il est mentionné à la note 5 des états financiers consolidés, le coût d'une acquisition est évalué selon la juste valeur totale des actifs acquis et des passifs repris à la date de l'échange visant le contrôle de l'entreprise acquise. Lorsque les montants attribués aux actifs et passifs sont inférieurs à la contrepartie totale payée, la différence est comptabilisée à titre de goodwill. Le goodwill généré par cette acquisition d'entreprise s'est élevé à 3 213 418 \$. L'audit de l'évaluation de certains actifs comme les immobilisations incorporelles et le matériel et outillage est complexe en raison de leur sensibilité aux hypothèses formulées par le groupe principalement sur les projections de ventes, les taux d'actualisation et les taux de croissance ou de recul ainsi que du montant important du goodwill, des immobilisations incorporelles et du matériel et outillage dans les états financiers consolidés.

Pour évaluer la répartition du prix d'achat de Royal par le groupe, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, des procédures à l'égard de l'évaluation des immobilisations incorporelles et du matériel et outillage acquis. En particulier pour le matériel et outillage acquis, nous avons inspecté un échantillon d'éléments de matériel et outillage et comparé leur juste valeur estimée par le groupe aux données de marché accessibles au public. Pour les immobilisations incorporelles, qui comprennent principalement les relations clients, nous avons évalué les principales hypothèses du groupe liées aux projections de ventes, au taux d'actualisation et au taux de recul des ventes pour déterminer la juste valeur en les comparant aux données financières historiques et aux données de marché accessibles au public lorsqu'elles étaient disponibles. Nous avons fait appel à nos spécialistes en évaluation pour nous aider dans le cadre de ces procédures. Nous avons également exécuté certaines analyses de sensibilité sur certaines de ces hypothèses afin d'évaluer leur incidence sur la répartition du prix d'achat, y compris les hypothèses liées au taux de croissance ou de recul et au taux d'actualisation.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Wajih Chemali.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 24 février 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006



ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 décembre	Notes	2020 \$	2019 \$
ACTIFS	15		
Actif courant			
Trésorerie		3 035 999	2 222 889
Créances clients	6	26 855 191	22 340 239
Impôts sur le résultat à recevoir		352 234	1 742 610
Stocks	7	21 738 367	21 080 346
Frais payés d'avance		1 315 580	1 667 542
Total de l'actif courant		53 297 371	49 053 626
Immobilisations corporelles	8	37 131 393	37 274 148
Actifs au titre de droits d'utilisation	9	18 120 369	23 333 921
Actif net au titre des prestations de retraite constituées	10	4 449 600	7 270 807
Immobilisations incorporelles	11	24 446 150	16 421 864
Goodwill	12	49 105 826	46 155 723
Autre actif à long terme		—	138 809
Total de l'actif		186 550 709	179 648 898
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Comptes fournisseurs et charges à payer	13	22 418 282	15 470 329
Dividende à payer	21	—	1 828 481
Provisions	14	1 578 406	7 821
Portion courante des obligations locatives	16	4 863 402	4 106 902
Portion courante de la facilité de crédit garantie	15	3 500 000	3 500 000
Total du passif courant		32 360 090	24 913 533
Facilité de crédit garantie	15	52 942 668	49 972 422
Passif d'impôt différé	17	7 689 813	8 187 623
Obligations locatives	16	14 375 795	19 891 021
Autre obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	10	221 000	211 200
Total du passif		107 589 366	103 175 799
Capitaux propres			
Capital-actions	18	9 497 234	9 601 576
Surplus d'apport		277 029 086	277 348 798
Déficit		(207 071 737)	(210 653 168)
Écart de change		(493 240)	175 893
Total des capitaux propres		78 961 343	76 473 099
Total du passif et des capitaux propres		186 550 709	179 648 898

Éventualités et garanties (note 27)

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration:

Par : signé (Robert B. Johnston)

Administrateur

Par : signé (Steven P. Richardson)

Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2020 \$	2019 \$
Ventes		204 604 433	191 669 152
Charges d'exploitation	7, 10, 20	147 355 947	143 765 907
Frais de vente et d'administration	10, 20	25 395 706	22 555 158
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items		31 852 780	25 348 087
Amortissement des immobilisations corporelles	8	5 443 472	4 837 189
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	9	5 089 028	4 696 686
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	3 355 591	2 193 257
Dépréciation d'actifs	19	2 770 479	—
Dépenses (recouvrement) de restructuration	14	1 836 425	(124 227)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation		—	164 991
Résultat d'exploitation		13 357 785	13 580 191
Frais de financement nets	15	3 073 486	3 434 858
Résultat avant les impôts sur le résultat		10 284 299	10 145 333
Impôts sur le résultat	17	2 789 606	3 057 432
Résultat net		7 494 693	7 087 901
Résultat net de base et dilué par action		0,2671	0,2514
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		28 060 808	28 198 474

Voir les notes afférentes

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2020 \$	2019 \$
Résultat net		7 494 693	7 087 901
Autres éléments du résultat global			
<i>Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Écarts de change comptabilisés		(669 133)	(699 799)
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		(669 133)	(699 799)
<i>Items qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
(Pertes) gains actuariel(le)s constaté(e)s sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 726 870 \$ (2019 – charge de 764 821 \$)	10	(2 076 930)	2 181 979
Pertes actuarielles constatées sur l'autre l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 2 748 \$ (2019 – recouvrement de 3 089 \$)	10	(7 852)	(8 811)
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		(2 084 782)	2 173 168
Autres éléments du résultat global		(2 753 915)	1 473 369
Total du résultat global		4 740 778	8 561 270

Voir les notes afférentes

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos les 31 décembre

	Capital-actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Écart de change \$	Total des capitaux propres \$
Au 31 décembre 2018	9 652 774	277 722 233	(212 589 405)	875 692	75 661 294
Résultat net	—	—	7 087 901	—	7 087 901
Autres éléments du résultat global	—	—	2 173 168	(699 799)	1 473 369
Total du résultat global	—	—	9 261 069	(699 799)	8 561 270
Dividendes déclarés (note 21)	—	—	(7 324 832)	—	(7 324 832)
Actions rachetées et annulées (note 18)	(51 198)	(373 435)	—	—	(424 633)
Au 31 décembre 2019	9 601 576	277 348 798	(210 653 168)	175 893	76 473 099
Résultat net	—	—	7 494 693	—	7 494 693
Autres éléments du résultat global	—	—	(2 084 782)	(669 133)	(2 753 915)
Total du résultat global	—	—	5 409 911	(669 133)	4 740 778
Dividendes déclarés (note 21)	—	—	(1 828 480)	—	(1 828 480)
Actions rachetées et annulées (note 18)	(104 342)	(319 712)	—	—	(424 054)
Au 31 décembre 2020	9 497 234	277 029 086	(207 071 737)	(493 240)	78 961 343

Voir les notes afférentes

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2020 \$	2019 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net		7 494 693	7 087 901
Ajustements sans effet sur la trésorerie pour rapprocher le résultat net et le montant net des flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	8	5 443 472	4 837 189
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	9	5 089 028	4 696 686
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	3 355 591	2 193 257
Amortissement des frais de financement reportés	15	115 348	188 632
Perte à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation		—	164 991
Dépréciation d'actifs	19	2 770 479	—
Charge d'impôt différé	17	228 154	308 288
Variation des avantages sociaux		(396)	54 000
		24 496 369	19 530 944
Variation du fonds de roulement			
Variation des créances clients		854 002	4 178 001
Variation des impôts sur le résultat à recevoir		1 390 376	(493 692)
Variation des stocks		3 276 592	2 481 326
Variation des frais payés d'avance		448 196	(206 506)
Variation des comptes fournisseurs et charges à payer		4 972 048	(4 336 750)
Variation des provisions	14	1 570 585	(1 021 352)
Variations des avantages sociaux		17 000	49 500
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		37 025 168	20 181 471
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'entreprise, net de la trésorerie acquise	5	(27 400 000)	—
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(2 116 509)	(5 942 604)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	11	(460 435)	(565 280)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		—	424 023
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(29 976 944)	(6 083 861)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable	15	6 434 898	(33 449 189)
Augmentation de la facilité d'emprunt à terme	15	—	35 000 000
Remboursement de la facilité d'emprunt à terme	15	(3 500 000)	(1 750 000)
Remboursement des obligations locatives	16	(4 625 926)	(3 964 209)
Dividendes payés	21	(3 656 962)	(7 334 581)
Frais de financement reportés	15	(80 000)	(411 217)
Rachat d'actions pour annulation	18	(424 054)	(424 633)
Variation d'autre actif à long terme		143 224	329 073
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		(5 708 820)	(12 004 756)
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice		1 339 404	2 092 854
Variation nette liée à la conversion de devises		(526 294)	(178 906)
Trésorerie au début de l'exercice		2 222 889	308 941
Trésorerie à la fin de l'exercice		3 035 999	2 222 889
Informations additionnelles ⁽¹⁾			
Intérêts payés		3 145 690	3 298 545
Intérêts reçus		11 879	22 088
Impôts sur le résultat payés		787 282	4 143 168
Impôts sur le résultat reçus		177 940	966 702

(1) Les montants payés et reçus à titre d'intérêts et d'impôts sur le résultat ont été présentés comme flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les états consolidés des flux de trésorerie.

Voir les notes afférentes

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Supremex Inc. (la « Société » ou « Supremex ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (le « TSX »), sous le symbole SXP. Le siège social de la Société est situé au 7213, rue Cordner, à LaSalle, Québec.

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage et de produits spécialisés en plein essor. Les ventes de Supremex sont soumises aux caractéristiques saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver, ce qui s'explique principalement par le nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois postaux expédiés par les entreprises durant l'été.

La plupart des ventes provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés ne sont pas soumises à des tendances saisonnières (soit l'offre de boîtes pliantes en carton plat pour les grandes entreprises multinationales). Seulement une petite portion de ces ventes est soumise à des tendances saisonnières reliées aux temps des fêtes et aux événements sportifs (soit pour les solutions novatrices d'emballage de protection pour le commerce électronique ou pour les boîtes en carton ondulé pour la livraison de produits alimentaires). Par conséquent, les ventes provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés n'ont que peu ou pas d'effet saisonnier sur les ventes totales de Supremex.

Ces états financiers consolidés audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 24 février 2021.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité des activités et selon la méthode du coût historique.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Supremex Inc. et de ses filiales en propriété exclusive, Supremex Midwest Inc., Buffalo Envelope Inc. et Classic Envelope Inc.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date où leur contrôle est acquis par la Société, et cessent d'être consolidées dès la perte du contrôle. La période visée par les états financiers des filiales et les méthodes comptables suivies par ces dernières correspondent à celles de la société mère. Tous les soldes, produits et charges, profits et pertes latents ainsi que les dividendes résultant de transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond au total de la contrepartie versée, mesurée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont engagés.

Le goodwill est initialement mesuré au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie versée sur le montant net des actifs acquis et des passifs pris en charge identifiables de la Société. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé en résultat net.

À la suite de sa comptabilisation initiale, le goodwill est mesuré au coût moins toute dépréciation cumulée.

Le goodwill est attribué à la date d'un regroupement d'entreprises à une unité génératrice de trésorerie («UGT») aux fins du test de dépréciation. L'allocation est faite à l'UGT ou au groupe d'UGTs qui devrait bénéficier des synergies des regroupements d'entreprises.

Secteurs d'activité

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activité, soit la fabrication et la vente d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées, et la fabrication et la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés de Supremex sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant aussi sa monnaie fonctionnelle. Supremex et chacune de ses filiales déterminent leur propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans chacun de leurs états financiers sont mesurés à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Transactions et soldes

Les transactions effectuées en devises sont initialement comptabilisées par les entités à l'aide du taux de change de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur au moment de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle à l'aide du taux de change en vigueur à la date de clôture. Tout écart de change est ensuite enregistré dans l'état des résultats consolidé.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique libellés en devises sont convertis à l'aide des taux de change en vigueur au moment des transactions initiales.

Filiales

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs résultats sont convertis à l'aide du taux de change moyen en vigueur au cours de l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Au moment de la cession d'une filiale étrangère, le montant enregistré dans les autres éléments du résultat global correspondant à cette filiale étrangère est passé en résultat.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

Constatation des ventes

Les ventes sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des rabais estimés, et à la suite des éliminations des transactions intersociétés. Les rabais sont estimés en fonction de la méthode du montant le plus probable et à l'aide des conditions contractuelles avec les clients.

Les ventes sont comptabilisées de manière à représenter le transfert des biens ou des services promis à des clients qui représente à un moment donné, la livraison des produits qui coïncide avec le transfert de contrôle au client, selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces biens ou services.

Pour ce faire, il convient de suivre les cinq étapes suivantes :

1. Identifier le contrat conclu avec un client;
2. Identifier les obligations de prestation prévues au contrat;
3. Déterminer le prix de la transaction;
4. Affecter le prix de la transaction aux obligations de prestation prévues au contrat;
5. Comptabiliser les ventes lorsque l'entité a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation, qui est généralement réalisé à la livraison des produits.

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la Société applique des critères de constatation des ventes particuliers concernant les ventes à livrer. Lorsque le client demande d'effectuer la transaction sous forme de vente à livrer, les ventes sont constatées sur facturation au client des biens qui ont été produits, emballés et préparés pour l'expédition. Ces biens sont expédiés dans un délai établi et sont isolés des autres stocks, le contrôle est transféré au client et les modalités et l'historique concernant le recouvrement des factures connexes correspondent à ceux de toutes les autres ventes.

Imposition

La charge d'impôts est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état des résultats consolidés sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits en résultat global ou directement aux capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôts exigibles se fonde sur les résultats de l'exercice, compte tenu des ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. L'impôt exigible est calculé à l'aide des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt concernant les situations où la réglementation fiscale est sujette à interprétation. Lorsque nécessaires, des provisions sont établies sur la base des montants que l'on s'attend à devoir verser aux administrations fiscales.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode axée sur le bilan, à partir des différences temporaires à la date de clôture. Il représente l'impôt que l'on s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans l'état consolidé de la situation financière. Le calcul de l'impôt différé tient compte des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période et qui devraient s'appliquer au moment de la réalisation des actifs d'impôt différé ou du règlement des passifs d'impôt différé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

Les passifs d'impôt différé :

- sont généralement comptabilisés à l'égard de toutes les différences temporaires imposables;
- sont comptabilisés à l'égard de différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, sauf si la Société peut contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et qu'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible; et
- ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent du goodwill non déductible sur le plan fiscal.

Les actifs d'impôt différé :

- sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, contre lesquels les différences temporaires (report de crédits d'impôt et de pertes inutilisés) pourront être appliquées, seront disponibles; et
- sont remis en question à la fin de chaque période et sont diminués dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôt différé.

Des actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La transaction n'a aucune incidence sur le bénéfice comptable ou le bénéfice imposable au moment où elle est conclue. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réévaluée à chaque date de clôture et diminuée dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables seront générés en quantité suffisante pour absorber une partie ou la totalité de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non constatés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où les bénéfices imposables futurs devraient permettre d'utiliser ces actifs d'impôt différé.

Taxes de vente

Les ventes, les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente découlant de l'achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est passée en charges ou comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif;
- en ce qui concerne le montant des créances clients et des comptes fournisseurs qui inclut le montant de taxes de vente.

Le montant net des taxes de vente recouvrable auprès de l'administration fiscale ou payable à celle-ci est inclus dans les créances clients ou les comptes fournisseurs et charges à payer dans l'état consolidé de la situation financière.

Avantages sociaux

La Société maintient quatre régimes de retraite à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Trois de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. En 2012, la Société a effectué la conversion de ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies, pour le service futur. Tous les régimes à prestations définies sont financés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

La charge de retraite de la période des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est établie annuellement par calcul actuariel par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût des services passés est comptabilisé en résultat dès la date de modification ou de réduction du régime, ou la date à laquelle la Société comptabilise les coûts de restructuration du régime correspondants.

L'actif net ou le passif net comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière représente la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période moins la juste valeur des actifs du régime et l'effet du plafond de l'actif, s'il y a lieu. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées relativement aux services rendus à la fin de l'exercice est calculée par actualisation des versements de prestations prévus à l'aide des taux d'intérêt en vigueur pour les obligations de sociétés de première qualité qui sont libellées dans la monnaie de versement des prestations et qui ont une durée voisine de celle du passif de retraite connexe. Tous les écarts actuariels, les impacts de la règle du plafond de l'actif et le rendement sur l'actif, excluant l'intérêt net, sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Pour les régimes capitalisés, les excédents sont comptabilisés seulement s'ils sont recouvrables en considération des cotisations futures pour les passifs non capitalisés. La recouvrabilité est en fonction de la capacité de la Société à diminuer unilatéralement les cotisations futures au régime. La charge d'intérêt relative à l'obligation au titre des prestations de retraite constituées est calculée en appliquant le taux d'actualisation de l'exercice précédent au solde d'ouverture de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées ainsi que les entrées de trésorerie de l'exercice. Elle est comptabilisée dans les frais de financement de l'état consolidé des résultats. Tous les autres frais d'administration de la charge liée aux régimes de retraite sont comptabilisés dans les frais de vente et d'administration de l'état consolidé des résultats.

Les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dès qu'elles sont engagées, soit à mesure que les services des membres du personnel concernés sont rendus.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont généralement payables lorsque l'emploi prend fin avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un membre du personnel accepte volontairement de quitter son emploi contre indemnité. La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels selon un plan officiel et détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou d'offrir des indemnités de cessation d'emploi pour encourager les départs volontaires.

Résultat net de base et dilué par action

La Société présente le résultat de base net par action de ses actions ordinaires, calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Aucun élément dilutif n'affecte le calcul du résultat net dilué par action.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend les matières premières, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les coûts indirects de fabrication. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif obtenu dans le cours normal des activités, déduction faite des frais de vente variables applicables.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leurs durées de vie utile estimatives, comme suit :

Bâtiments	10 à 35 ans
Améliorations locatives	Durée des baux
Matériel et outillage	sept à 15 ans
Mobilier de bureau	trois à cinq ans
Matériel informatique	trois ans

La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile font l'objet d'un examen annuel avant la fin de chaque exercice et sont ajustées au besoin.

Immobilisations incorporelles

Au moment de l'acquisition, les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées à la juste valeur si elles découlent d'un regroupement d'entreprises, ou au coût dans les autres cas et sont ensuite comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations incorporelles acquises comprennent principalement les relations clients et les ententes de non-concurrence et sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de cinq à dix ans. Le logiciel est amorti selon la méthode linéaire sur une période de sept à dix ans.

Dépréciation d'actifs non financiers

Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un bien est moindre que sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur d'un bien, déduction faite des frais de vente, ou à sa valeur d'utilité si cette dernière est plus élevée. La Société suit l'évolution des pertes de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une reprise possible de ces pertes de valeur, autres que celles liées au goodwill.

La valeur comptable de toutes les immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables. La Société base son calcul de dépréciation sur des budgets détaillés et des projections qui couvrent généralement une période de quatre ans.

Dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au 31 décembre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle se rattache le goodwill à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour régler l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision en raison du passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

En ce qui concerne les provisions pour restructuration, la Société a une obligation implicite lorsqu'un plan officiel et détaillé identifie l'entreprise ou la partie de l'entreprise concernée et précise l'emplacement et le nombre d'employés concernés, une estimation détaillée des coûts associés et un échéancier approprié. De plus, les employés concernés ou les conseils de travailleurs doivent avoir été avisés des principaux éléments du plan de restructuration.

Contrats de location

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

Actifs au titre de droits d'utilisation

- Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux encourus et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.
- Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations des obligations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location varie de 1 à 12 ans.
- La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, par leur nature, sont de faible valeur, comme par exemple, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

Obligations locatives

- À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (déduction faite des incitations locatives à recevoir), des paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, ainsi que des montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la Société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de commencement, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification, d'un changement dans la durée du contrat de location, de modification dans les paiements de loyers fixes en substance ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

Instruments financiers

(i) Classement et catégories d'évaluation ultérieure

- Un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »); ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Le classement dépend de deux critères : du modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers; et si les flux de trésorerie contractuels liés à l'instrument financier représentent uniquement des remboursements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû (le critère « URPM »). Les actifs financiers de la Société, détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels qui respectent le critère URPM et sont classés et ultérieurement évalués au coût amorti. Ils comprennent la trésorerie, les créances clients et l'autre actif à long terme.
- Un passif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti ou à la « JVRN ». Les passifs financiers de la Société évalués au coût amorti comprennent les comptes fournisseurs et les charges à payer, les dividendes à payer, les provisions et la facilité de crédit garantie, et sont classés dans la catégorie des passifs au coût amorti. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nette des frais de transaction directement imputables et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(ii) Perte de valeur des actifs financiers évalués au coût amorti

- Pour évaluer les pertes de crédit attendues (« PCA »), la Société applique l'approche simplifiée, selon laquelle une provision pour perte de crédit sur toute la durée de vie est utilisée pour toutes les pertes liées aux créances clients.
- La Société considère un actif financier en défaut lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis 90 jours. Cependant, dans certains cas, la Société peut également considérer qu'un actif financier soit en défaut lorsque des informations internes ou externes indiquent qu'il est peu probable que la Société reçoive l'intégralité des montants contractuels en suspens avant de prendre en compte les rehaussements de crédit détenus par la Société. Un actif financier est considéré comme présentant un risque de crédit plus élevé dès qu'il est en souffrance depuis 30 jours et la Société surveille régulièrement ses débiteurs pour s'assurer que son risque de crédit n'est pas significatif avec ses clients. Dans certains cas, le fait que certains comptes débiteurs soient en souffrance ne représente pas nécessairement un risque de crédit plus élevé et le recouvrement subséquent est réussi avec des conditions de paiement contractuelles ou d'arrangements particuliers avec les clients pour résoudre des différences commerciales. Un actif financier est radié lorsqu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrer les flux de trésorerie contractuels, ce qui se produit généralement si le débiteur est en souffrance depuis 120 jours, sauf si la Société dispose de renseignements suffisants et justifiés pour démontrer qu'il convient d'accorder un délai plus long au débiteur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

- Pour évaluer les PCA, les créances clients ont été regroupées en fonction des caractéristiques de risque communes et du nombre de jours en souffrance. Aux 31 décembre 2020 et 2019, les PCA n'étaient pas significatives.

(iii) *Décomptabilisation d'actifs financiers et de passifs financiers*

- Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir une contrepartie en trésorerie sont expirés ou que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à leur propriété ont été transférés. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation liée au passif est exécutée, lorsqu'elle est annulée ou lorsqu'elle expire. Les profits et les pertes sur décomptabilisation sont comptabilisés respectivement dans les produits financiers et les frais financiers.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, comprenant les subventions salariales et les crédits d'impôt à l'investissement, est comptabilisée lorsqu'il y a certitude que l'aide sera reçue et que la Société se conformera à toutes les conditions pertinentes. L'aide gouvernementale liée au coût d'un actif est comptabilisée en tant que réduction du coût de l'actif. L'aide gouvernementale liée aux dépenses engagées est comptabilisée en tant que réduction des dépenses connexes. Les subventions salariales sont enregistrées en réduction des inventaires ou des dépenses salariales connexes.

3. JUGEMENT IMPORTANT ET PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés de la Société exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des ventes, des charges, des actifs et des passifs, ainsi que sur la divulgation de passifs éventuels à la fin de la période. Toutefois, l'incertitude entourant ces hypothèses et estimations, surtout compte tenu de la pandémie COVID-19 qui se poursuit, pourrait nécessiter, au cours des périodes futures, des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital («CMPC»). Cependant, ces projections demeurent incertaines en raison de l'évolution de l'impact de la pandémie COVID-19. La pandémie COVID-19 et son impact sur l'économie évolue constamment et ce, de manière imprévisible et présente de nombreuses variables et contingences pour la modélisation. Il est possible qu'une sous-performance à ces projections se produise dans les périodes futures, car les effets de la pandémie pourraient avoir des impacts significatifs sur les niveaux de ventes anticipés de la Société et la valeur recouvrable des UGTs.

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société risque de devoir augmenter ultérieurement la dotation aux amortissements et les pertes de valeur dans le futur. La Société a aussi utilisé d'autres estimations et hypothèses pour le test de dépréciation du goodwill (voir note 12).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

Avantages sociaux

La Société parraine des régimes à prestations déterminées qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu d'augmentation des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude (voir note 10). Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque administration fiscale où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration fiscale et son acceptation par les autorités fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts, nous tenons compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en nous fondant sur notre capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, contre les bénéfices imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration fiscale finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'imposition dans de multiples administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive d'un bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cadre normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, en se fondant sur une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de voir si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les autorités fiscales compétentes.

Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à une cotisation fiscale différente du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement définitif a lieu.

Contrats de location

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location, ainsi que toute période couverte par une option de renouvellement du contrat de location si elle est raisonnablement sûre d'être exercée ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location s'il est raisonnablement certain de ne pas être exercé. Après la date de début du contrat, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement important ou un changement de circonstances qui est sous son contrôle et affecte sa capacité à exercer (ou à ne pas exercer) l'option de renouvellement ou de terminaison (par exemple, un changement de stratégie commerciale).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

4. NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET AMENDEMENTS ADOPTÉS EN 2020

La Société a adopté les nouvelles normes comptables et amendements suivants entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Amendements à IFRS 3: *Définition d'une entreprise*

Les modifications apportées à l'IFRS 3, Regroupements d'entreprises, précisent que pour être considéré comme une entreprise, un groupe intégré d'activités et d'actifs doit au moins inclure des entrées et un processus qui doivent ensemble avoir la capacité de contribuer significativement à la création de sorties. Elles précisent en outre qu'une entreprise peut exister sans inclure toutes les entrées et tous les processus nécessaires pour créer des sorties. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société, mais elles pourraient avoir une incidence sur les périodes futures si la Société devait procéder à un regroupement d'entreprises.

Amendements à IAS 1 et IAS 8 *Définition d'importance relative*

Cette modification offre une nouvelle définition du terme « significatif », notamment en précisant que « l'information est significative si l'omission, l'inexactitude ou l'obscurcissement de cette information peut influencer les décisions que prennent les principaux utilisateurs des états financiers généraux en se fondant sur ces états financiers, qui fournissent des informations financières sur l'entité qui les publie ». La modification vient clarifier le caractère substantiel de l'information, qui dépend de la nature ou de l'ampleur de l'information, qu'elle soit utilisée seule ou en la combinant à d'autres informations, dans le contexte des états financiers. L'inexactitude de l'information est significative lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elle influence les décisions prises par les principaux utilisateurs. Cette modification n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société et on ne s'attend pas à ce qu'elle ait une incidence sur la Société dans l'avenir.

5. ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 18 février 2020, la Société a acquis la quasi-totalité des actifs de Royal Enveloppe Ltée et d'Enveloppe Royal Inc. (ensemble « Enveloppe Royal »), pour une contrepartie en espèces de 27 400 000 \$. Enveloppe Royal est un important fabricant et imprimeur d'enveloppes de l'Est du Canada établi en Ontario.

Cette acquisition s'harmonise avec la stratégie de la Société visant à optimiser les coûts d'exploitation, à améliorer la capacité de génération de flux de trésorerie et à fournir la capacité et les moyens nécessaires pour soutenir notre stratégie de croissance de l'enveloppe aux États-Unis.

La répartition préliminaire du prix d'achat a été révisée au 31 décembre 2020. Les ajustements sont principalement liés à la réévaluation des éléments du fonds de roulement, des immobilisations corporelles et du goodwill.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

Ce prix d'achat reflète la juste valeur estimative des actifs acquis et des passifs assumés à la date d'acquisition, selon la méthode d'acquisition et se présente comme suit :

	Répartition du prix d'achat initial	Ajustements	Répartition du prix d'achat ajusté finale
	\$	\$	\$
Actifs nets acquis :			
Créances clients	5 444 478	(75 524)	5 368 954
Stocks	4 220 612	(285 999)	3 934 613
Frais payés d'avance	99 301	(6 610)	92 691
Total de l'actif courant	9 764 391	(368 133)	9 396 258
Immobilisations corporelles	4 708 815	(395 585)	4 313 230
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 958 645	—	1 958 645
Logiciel	53 000	—	53 000
Relations clients	12 400 000	—	12 400 000
Goodwill	2 298 036	915 382	3 213 418
Total de l'actif	31 182 887	151 664	31 334 551
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 824 242	151 664	1 975 906
Obligations locatives	1 958 645	—	1 958 645
Actifs nets acquis	27 400 000	—	27 400 000
Trésorerie, nette de la trésorerie acquise	27 400 000	—	27 400 000
Coût d'acquisition passé en charges			154 084

La Société n'a pas divulgué les ventes provenant des opérations d'Enveloppe Royal ni le bénéfice pro forma consolidé, incluant l'acquisition d'Enveloppe Royal, comme si la date d'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2020, ou pour la période à compter de la date d'acquisition, car il est impossible de le faire étant donné que les activités de l'entreprise acquise ont été rapidement intégrées dans les opérations de la Société après l'acquisition. La Société n'est plus en mesure de distinguer les ventes d'Enveloppe Royal depuis le 1^{er} juillet 2020 étant donné que celles-ci ont été entièrement intégrées aux opérations de Supremex à compter de cette date, tandis que les coûts et les frais ont été intégrés depuis la date d'acquisition.

Le montant de goodwill déductible à des fins fiscales s'élève à 3 213 418 \$. Le goodwill relié à l'acquisition est composé de la croissance attendue et des synergies opérationnelles, et a été attribué au secteur opérationnel Enveloppe.

6. CRÉANCES CLIENTS

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Créances clients	24 756 952	21 996 190
Moins : Provision pour créances douteuses	(410 809)	(298 067)
Créances clients nettes	24 346 143	21 698 123
Autres créances à recevoir	2 509 048	642 116
	26 855 191	22 340 239

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont généralement exigibles dans les 30 à 60 jours.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

L'analyse de l'âge des créances clients, à chaque date de fin de période, était comme suit :

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
Courant	17 175 656	13 400 503
31 – 60 jours	5 355 240	5 524 409
61 – 90 jours	1 053 056	1 859 254
91 – 120 jours	648 264	545 035
Plus de 120 jours	524 736	666 989
	24 756 952	21 996 190

Provision pour créances douteuses

Les variations de la provision pour créances douteuses sont comme suit :

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
Solde au début de l'exercice	298 067	157 475
Acquisition d'entreprise	174 023	—
Charge pour l'exercice	12 029	229 648
Montants utilisés	(73 594)	(87 570)
Incidence des pertes (gains) de change	284	(1 486)
Solde à la fin de l'exercice	410 809	298 067

La Société est exposée au risque de crédit normal concernant ses créances clients et maintient des provisions pour pertes de crédit éventuelles. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué du fait qu'aucun client ne représente un risque important et que la solvabilité des clients est évaluée avant de leur faire crédit. Historiquement, les pertes de crédit estimées sur les créances clients n'ont pas été significatives.

7. STOCKS

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
Matières premières	7 834 431	6 942 380
Produits en cours	832 245	678 784
Produits finis	13 071 691	13 459 182
	21 738 367	21 080 346

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans les charges d'exploitation, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles et l'amortissement des actifs à titre de droits d'utilisation affectés au coût des stocks, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est de 149 044 431\$ (2019 – 145 931 681 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains \$	Bâtiments et améliorations locatives \$	Matériel et outillage \$	Matériel de bureau et informatique \$	Total \$
Coût :					
Au 31 décembre 2018	3 578 895	13 898 456	60 937 573	2 732 264	81 147 188
Acquisitions	—	260 585	5 522 340	159 679	5 942 604
Cessions	—	—	(1 497 937)	—	(1 497 937)
Écart de conversion	—	(11 600)	(324 133)	(6 148)	(341 881)
Au 31 décembre 2019	3 578 895	14 147 441	64 637 843	2 885 795	85,249 974
Acquisitions	—	323 664	1 568 774	224 071	2 116 509
Acquisition d'entreprise (note 5)	—	—	4 253 530	59 700	4 313 230
Cessions	—	(24 988)	(277 230)	(16 804)	(319 022)
Dépréciation (note 19)	—	(1 395 636)	—	—	(1 395 636)
Écart de conversion	—	(4 634)	(143 599)	(2 406)	(150 639)
Au 31 décembre 2020	3 578 895	13 045 847	70 039 318	3 150 356	89 814 416
Amortissement cumulé :					
Au 31 décembre 2018	—	5 081 496	37 080 265	2 020 405	44 182 166
Amortissement	—	605 200	3 900 649	331 340	4 837 189
Cessions	—	—	(908 831)	—	(908 831)
Écart de conversion	—	(11 674)	(117 460)	(5 564)	(134 698)
Au 31 décembre 2019	—	5 675 022	39 954 623	2 346 181	47 975 826
Amortissement	—	643 393	4 480 743	319 336	5 443 472
Cessions	—	(24 988)	(277 230)	(16 804)	(319 022)
Dépréciation (note 19)	—	(313 047)	—	—	(313 047)
Écart de conversion	—	(11 508)	(90 328)	(2 370)	(104 206)
Au 31 décembre 2020	—	5 968 872	44 067 808	2 646 343	52 683 023
Valeur comptable nette :					
Au 31 décembre 2019	3 578 895	8 472 419	24 683 220	539 614	37 274 148
Au 31 décembre 2020	3 578 895	7 076 975	25 971 510	504 013	37 131 393

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

9. DROITS D'UTILISATION DES ACTIFS

	Bâtiments \$	Équipement manufacturier \$	Matériel de bureau \$	Véhicule s \$	Total \$
Coût :					
Au 1 ^{er} janvier 2019	27 261 213	147 056	32 924	34 314	27 475 507
Acquisitions	65 117	—	27 899	—	93 016
Cessions	(35 230)	—	(12 069)	—	(47 299)
Ajustements	803 845	—	1 902	(4 531)	801 216
Écart de conversion	(357 002)	(121)	(523)	—	(357 646)
Au 31 décembre 2019	27 737 943	146 935	50 133	29 783	27 964 794
Acquisitions	339 691	—	—	—	339 691
Acquisition d'entreprise (note 5)	1 583 580	183 367	—	191 698	1 958 645
Cessions	—	—	—	(220 431)	(220 431)
Amortissement	(2 172 109)	—	479	(1 050)	(2 172 680)
Écart de conversion	(165 209)	(47)	(245)	—	(165 501)
Au 31 décembre 2020	27 323 896	330 255	50 367	—	27 704 518
Valeur comptable nette :					
Au 1 ^{er} janvier 2019	—	—	—	—	—
Amortissement	4 625 039	33 384	17 354	20 909	4 696 686
Cessions	(32 295)	—	(8 807)	—	(41 102)
Écart de conversion	(24 585)	(42)	(84)	—	(24 711)
Au 31 décembre 2019	4 568 159	33 342	8 463	20 909	4 630 873
Amortissement	4 955 721	84 604	13 050	35 653	5 089 028
Cessions	—	—	—	(56 562)	(56 562)
Écart de conversion	(78 811)	(76)	(303)	—	(79 190)
Au 31 décembre 2020	9 445 069	117 870	21 210	—	9 584 149
Valeur comptable nette :					
Au 31 décembre 2019	23 169 784	113 593	41 670	8 874	23 333 921
Au 31 décembre 2020	17 878 827	212 385	29 157	—	18 120 369

10. RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES DES EMPLOYÉS

(a) Régimes de retraite

La Société offre quatre régimes de retraite à prestations définies qui visent la quasi-totalité des employés salariés et employés horaires. Trois de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Tous les régimes de retraite à prestations définies sont financés. Deux de ces régimes sont régis par la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario*. Pour un de ces régimes, les prestations de retraite sont basées sur la rémunération moyenne des trois meilleures années alors qu'elles sont basées sur la rémunération moyenne finale des cinq meilleures années consécutives pour l'autre régime. Les deux autres régimes sont régis par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec* chapeauté par la régie des rentes du Québec. Les prestations de retraite d'un de ces régimes sont basées sur les rémunérations moyenne des trois meilleures années alors qu'elles sont basées sur la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives pour l'autre régime. En 2012, la Société a converti, pour le service futur, ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

Les principaux risques auxquels sont exposés les régimes de retraite sont notamment les risques de taux d'intérêt, de placement et l'évolution de l'espérance de vie des retraités.

Les charges liées aux régimes à prestations et à cotisations définies, incluses dans les charges d'exploitation et dans les frais de vente et d'administration, sont comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Régimes à prestations déterminées		
Dépense liée aux régimes à prestations déterminées (frais d'administration)	214 807	209 700
Dépense liée aux régimes à cotisations déterminées	1 239 313	1 288 400
Dépense liée aux régimes de retraite (note 20)	1 454 120	1 498 100

Les revenus d'intérêt sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées de 221 600 \$ (2019 - 163 100 \$) sont inclus dans les frais de financement nets des états consolidés des résultats (note 15).

Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes, ainsi que de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies.

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées :		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	99 042 000	91 785 800
Charge d'intérêts	2 992 400	3 398 000
Perte actuarielle provenant de changement d'hypothèses financières	8 004 000	8 822 300
(Gains) pertes actuariel(le)s d'expérience	468 500	(233 000)
Prestations versées	(5 024 600)	(4 731 100)
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	105 482 300	99 042 000
Variation des actifs des régimes :		
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	106 312 807	96 213 407
Revenu d'intérêt des actifs des régimes	3 214 000	3 561 100
Gains actuariels	5 668 700	11 536 100
Utilisation du surplus pour payer les cotisations de l'employeur	(24 200)	(57 000)
Prestations versées	(5 024 600)	(4 731 100)
Frais d'administration des régimes	(214 807)	(209 700)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	109 931 900	106 312 807
Actif net au titre des prestations de retraite constituées	4 449 600	7 270 807

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

Les montants liés aux régimes à prestations définies inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont comme suit :

	2020 \$	2019 \$
(Pertes) gains actuariel(le)s	(2 803 800)	2 946 800

Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 916 000 \$ au 31 décembre 2020 [2019 – gains de 1 887 800 \$].

Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de l'obligation au titre des prestations et du coût net de la pension étaient les suivantes:

	2020 %	2019 %
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	2,50	3,10
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	3,10	3,80
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50
Hypothèse de mortalité ¹	CPM Private	CPM Private

La répartition moyenne pondérée des actifs des régimes au 31 décembre 2020, excluant les contrats de rentes de 54,1 millions \$ dans deux régimes de retraite (2019 – 53,1 millions \$), est comme suit :

	2020 %	2019 %
Titres de capitaux propres		
Canadien	30,0	25,6
Fonds d'actions	30,0	13,0
Produits de consommation	—	1,9
Institutions financières	—	2,0
Produits industriels	—	1,8
Fonds d'actions privilégiées	—	1,7
Autres	—	5,2
Fonds d'actions étrangères	45,1	48,4
	75,1	74,0
Fonds de titres à revenu fixe		
Canadien	24,9	23,0
Trésorerie et placements à court terme		
Canadien	—	3,0
Total	100,0	100,0

Tous les instruments financiers et fonds d'investissement étaient classés dans la hiérarchie des justes valeurs de niveau 2 incluant les fonds à titres de revenu fixe et 54,1 millions \$ de contrats de rentes (données autres que les prix cotés observables) (2019 – Tous les instruments financiers et fonds d'investissement étaient classés dans la hiérarchie des justes valeurs de niveau 1 (prix cotés sur des marchés actifs) sauf pour 12,2 millions \$ de fonds à revenu fixe et 53,1 millions \$ de contrats de rentes qui étaient classés au niveau 2).

¹ CPM 2004 Private Sector Mortality table projected generationally using improvement scale MI-2017

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

Les quatre régimes de retraite ont une politique de placement qui vise une répartition des actifs comme suit: 75 % dans des titres de capitaux propres et 25 % dans des titres à revenu fixe (2019 – 75 % dans des titres de capitaux propres et 25 % dans des titres à revenus fixes). Aux 31 décembre 2020 et 2019, les régimes de retraite respectaient la répartition des actifs dictée dans leur politique de placement.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, aucune action de Supremex n'était détenue dans les régimes de retraite de la Société.

La durée moyenne de l'obligation au titre de prestations de retraite constituées, au 31 décembre 2020, était de 14,7 années (2019 – 14,6 années).

Analyse de sensibilité

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 3,5 millions \$ au 31 décembre 2020. Une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux de la rémunération aurait comme effet d'augmenter ou de diminuer l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,3 million \$ au 31 décembre 2020. Une hausse d'un an de l'espérance de vie des participants aurait comme effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 4,7 millions \$ au 31 décembre 2020. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25 % dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'année précédente.

(b) Avantages complémentaires de retraite

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations constituées des régimes :

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées :		
Autre obligation au titre des prestations au début de l'exercice	211 200	199 400
Charge d'intérêts (note 15)	6 400	7 400
Perte actuarielle provenant de modifications d'hypothèses financières	10 600	11 900
Prestations versées	(7, 200)	(7 500)
Autre obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	221 000	211 200

Les avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite ne sont pas capitalisés.

Les autres avantages complémentaires de retraite inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont constitués de pertes actuarielles de 10 600 \$ (2019 – pertes de 11 900 \$). Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 343 600 \$ au 31 décembre 2020 (2019 – 333 000 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

Les hypothèses qui ont servi à mesurer le coût des avantages complémentaires de retraite sont les suivantes :

	2020 %	2019 %
Hypothèses moyennes pondérées		
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations	2,50	3,10
Taux d'actualisation du coût net des avantages pour la période	3,10	3,80

Au 31 décembre 2020, aucune couverture pour soins de santé et pour soins dentaires n'est offerte aux retraités. La durée moyenne de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, au 31 décembre 2020 et 2019 est de 8,0 années.

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relations clients \$	Ententes de non- concurrence \$	Logiciel \$	Total \$
Coût :				
Au 31 décembre 2018	80 005 119	755 000	2 716 976	83 477 095
Acquisitions	195 000	—	370 280	565 280
Écart de conversion	(125 306)	—	—	(125 306)
Au 31 décembre 2019	80 074 813	755 000	3 087 256	83 917 069
Acquisitions	—	—	460 435	460 435
Acquisition d'entreprise (note 5)	12 400 000	—	53 000	12 453 000
Dépréciation (note 19)	(1 516 584)	—	—	(1 516 584)
Écart de conversion	(49 050)	—	—	(49 050)
Au 31 décembre 2020	90 909 179	755 000	3 600 691	95 264 870
Amortissement cumulé :				
Au 31 décembre 2018	64 037 241	755 000	551 206	65 343 447
Amortissement	1 915 248	—	278 009	2 193 257
Écart de conversion	(41 499)	—	—	(41 499)
Au 31 décembre 2019	65 910 990	755 000	829 215	67 495 205
Amortissement	3 024 883	—	330 708	3 355 591
Écart de conversion	(32 076)	—	—	(32 076)
Au 31 décembre 2020	68 903 797	755 000	1 159 923	70 818 720
Valeur comptable nette :				
Au 31 décembre 2019	14 163 823	—	2 258 041	16 421 864
Au 31 décembre 2020	22 005 382	—	2 440 768	24 446 150

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

12. GOODWILL

	\$
Coût	
Au 31 décembre 2018	46 390 779
Écart de conversion	(235 056)
Au 31 décembre 2019	46 155 723
Acquisition d'entreprise (note 5)	3 213 418
Dépréciation (note 19)	(171 306)
Écart de conversion	(92 009)
Au 31 décembre 2020	49 105 826

La valeur comptable nette du goodwill au 31 décembre 2020 était affectée aux UGTs suivantes :

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
UGTs :		
Enveloppe	36 539 357	33 417 948
Emballage	12 566 469	12 566 469
Autre (note 19)	—	171 306
Total	49 105 826	46 155 723

L'augmentation de l'UGT Enveloppe est principalement attribuable à Enveloppe Royale, acquise le 18 février 2020 (note 5). L'UGT Emballage a été créée en 2017 suite à l'acquisition de Stuart Packaging. Groupe Deux Printing Inc. et les Étiquettes Pharmaflex Inc. se sont joints à l'UGT suite à leur acquisition en 2018. Depuis l'exercice 2019, il comprenait également les produits d'emballages et les produits spécialisés des opérations traditionnelles d'enveloppes.

Test de dépréciation du goodwill

La Société a effectué le test de dépréciation annuel en date du 31 décembre 2020, selon sa méthode comptable décrite à la note 2. La valeur recouvrable des UGTs Enveloppe et Emballage excédait la valeur comptable. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée pour ces UGTs. Cependant, une dépréciation du goodwill a été enregistrée pour l'Autre UGT (note 19).

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de chaque UGT. Depuis le dernier test de dépréciation annuel, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill, sauf pour l'Autre UGT pour laquelle une méthode de juste valeur moins le coût de disposition a été utilisée afin d'évaluer la juste valeur d'actifs spécifiques.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

Hypothèses significatives

L'approche basée sur les ventes est basée sur la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée en date du 31 décembre 2020, nécessite de prévoir les flux de trésorerie et de les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou à l'actif et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche nécessite des hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des produits des activités ordinaires, des marges bénéficiaires, des taux d'imposition et des taux d'actualisation. Pour l'Autre UGT, les hypothèses utilisées étaient surtout liées au processus d'estimation d'actifs individuels à la disposition, basé sur l'expérience de la direction et des données du marché, lorsque disponibles.

Croissance ou décroissance des ventes

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société approuvé par le conseil d'administration. La Société a prévu les ventes, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans pour chaque UGT. Des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque UGT. Les projections pour l'UGT de l'enveloppe reflètent la demande décroissante dans le marché canadien de l'enveloppe, la capacité de gagner des parts du marché dans le marché américain de l'enveloppe et un taux de déclin perpétuel à long terme. Les projections pour l'UGT de l'emballage reflètent un taux de croissance perpétuel à long terme pour ce marché. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les récentes acquisitions, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») estimé par la Société. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres d'emprunt et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié.

La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de la dette, et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux prévisions des flux de trésorerie.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	2020		2019	
	Enveloppe	Emballage	Enveloppe	Emballage
Taux d'actualisation avant impôts	14,5%	14,5%	16,8%	17,2%
Taux d'imposition	26,0%	26,0%	26,0%	26,0%
Taux de (déclin) croissance perpétuel(le)	(3,0)%	2,5%	(3,0)%	2,5%

Sensibilité

UGT Enveloppe - Lors du test de dépréciation le plus récent, pour l'UGT de l'enveloppe, si le taux d'actualisation avant impôts avait augmenté à 19,7 % ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté à 9,5%, la valeur recouvrable de l'UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2020.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

UGT Emballage - Lors du test de dépréciation le plus récent, pour l'UGT de l'emballage, si le taux d'actualisation avant impôts avait augmenté à 24,9 % ou si le taux de croissance perpétuel avait diminué à (10,1)%, la valeur recouvrable de l'UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2020.

13. COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
Comptes fournisseurs	9 498 490	6 967 180
Rabais à payer	2 034 417	1 647 271
Salaires et bénéfices marginaux à payer	8 596 207	5 189 125
Autres charges à payer	2 289 168	1 666 753
	22 418 282	15 470 329

Les comptes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont généralement réglés dans les 20 à 60 jours.

14. PROVISIONS

En 2020, la Société a adopté un plan d'optimisation de coût pour son UGT de l'enveloppe. Par conséquent, la Société a comptabilisé une provision pour indemnités de départ liée à certains employés licenciés. Au 31 décembre 2020, le montant de la provision pour la restructuration résiduelle était de 1,6 million \$. Le solde de la provision pour la restructuration dans le cadre des plans de restructuration antérieurs a été réglé en 2020.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés et payés relativement aux frais de restructuration :

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
Solde au début de l'exercice	7 821	1 029 173
Règlement	(7 821)	—
Dépenses de restructuration (recouvrement) de l'année courante	1 836 425	(124 227)
Paievements	(258 019)	(897 125)
Solde à la fin de l'exercice	1 578 406	7 821

15. FACILITÉ DE CRÉDIT GARANTIE

La Société dispose d'une facilité de crédit garantie composée d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 80 millions \$ et d'une facilité d'emprunt à terme de 29,8 millions \$. Aucun remboursement de capital n'est requis sur la facilité de crédit d'exploitation renouvelable avant l'échéance. La facilité d'emprunt à terme est remboursable en versements de capital trimestriels de 875 000 \$. La disponibilité de la facilité de crédit est variable et dépend du respect de certaines clauses restrictives financières. Au 31 décembre 2020, la facilité de crédit s'élevait à 56,8 millions \$. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable se situant entre 0 % et 2,00 % ou sur les taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable se situant entre 1,25 % et 3,25 %. L'entente pour ces facilités de crédit viennent à échéance en mai 2023.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital, les acquisitions et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 31 décembre 2020, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives et avait une capacité d'emprunt supplémentaire de 35,0 millions \$ tout en respectant ces clauses restrictives.

Les montants dus en vertu de la facilité de crédit garantie sont les suivants :

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
Facilité de crédit renouvelable	27 000 000	20 565 102
Facilité d'emprunt à terme	29 750 000	33 250 000
Moins : Frais de financement reportés	(307 332)	(342 680)
	56 442 668	53 472 422
Portion courante	(3 500 000)	(3 500 000)
Portion non courante de la facilité de crédit garantie	52 942 668	49 972 422

Le tableau suivant présente la conciliation entre les soldes d'ouverture et de fermeture de la facilité de crédit garantie :

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
Facilité de crédit garantie, au début de l'exercice	53 472 422	53 894 196
Augmentation de la facilité d'emprunt à terme	—	35 000 000
Remboursement de la facilité d'emprunt à terme	(3 500 000)	(1 750 000)
Augmentation (diminution) de la facilité de crédit renouvelable	6 434 898	(33 449 189)
Frais de financement reportés	(80 000)	(411 217)
Amortissement des frais de financement reportés	115 348	188 632
Facilité de crédit garantie, à la fin de l'exercice	56 442 668	53 472 422

Au 31 décembre 2020, la Société avait des lettres de crédit pour un total de 10 000 \$ (2019 – 10 000 \$).

Au 31 décembre 2020, le taux d'intérêt effectif sur la facilité de crédit garantie était de 1,99 % (3,52 % au 31 décembre 2019).

Les frais de financement nets sont comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Intérêts sur la facilité de crédit garantie	2 109 226	2 235 677
Intérêts sur les obligations locatives	1 069 642	1 171 407
Revenus d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées (note 10)	(221 600)	(163 100)
Intérêt sur les avantages complémentaires de retraite (note 10)	6 400	7 400
Autres revenus d'intérêts	(5 530)	(5 158)
Amortissement des frais de financement reportés	115 348	188 632
	3 073 486	3 434 858

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

16. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau suivant présente les obligations locatives de la Société :

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
Obligations locatives, au début de l'exercice	23 997 923	27 475 507
Acquisitions	339 691	27 899
Acquisition d'entreprise (note 5)	1 958 645	—
Cessions	(163 870)	(6 289)
Ajustements	(2 172 680)	801 216
Paiements de loyers	(5 695 568)	(5 135 616)
Intérêts sur les obligations locatives	1 069 642	1 171 407
Écart de conversion	(94 586)	(336 201)
	19 239 197	23 997 923
Portion courante	(4 863 402)	(4 106 902)
Portion non courante des obligations locatives	14 375 795	19 891 021

La charge relative aux contrats de location à court terme au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 était de 550 407 \$ (2019 - 33 754 \$). La charge relative aux locations d'actifs de faible valeur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est élevée à 11 761 \$ (12 175 \$ en 2019). Le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevaient à 6 257 736 \$ (2019 - 5 181 545 \$).

L'analyse des échéances des obligations locatives est présentée dans la note 24.

17. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôts sur le résultat

Les éléments importants composant la charge d'impôts enregistrée dans l'état consolidé des résultats sont comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Charge d'impôts exigibles :		
Charge d'impôts exigibles	2 561 452	2 749 144
Charge d'impôt différé :		
Création de différences temporaires	228 154	308 288
Charge d'impôts sur le résultat	2 789 606	3 057 432

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

L'impôt enregistré sur les autres éléments du résultat global est comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Impôt différé attribuable à des éléments imputés directement aux capitaux propres durant l'exercice :		
(Recouvrement) charge d'impôt différé attribuable aux (pertes) gains actuariel(le)s sur les régimes de retraite à prestations déterminées	(726 870)	764 821
Recouvrement d'impôt différé attribuable aux pertes actuarielles constatées sur l'autre obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	(2 748)	(3 089)
(Recouvrement) charge d'impôt enregistré directement dans les autres éléments du résultat global	(729 618)	761 732

La charge d'impôts sur le résultat diffère de la charge qui aurait été obtenue en appliquant le taux d'imposition canadien combiné (taux fédéral et provinciaux) en raison des éléments suivants :

	2020 \$	2019 \$
Résultat avant les impôts sur le résultat	10 284 299	10 145 333
Charge d'impôts sur le résultat au taux combiné (fédéral et provinciaux) prévu par la loi de 26 % (2019 – 26,1 %)	2 670 709	2 648 452
Effet du changement de taux d'imposition en vigueur	—	(118 971)
Différentiel de taux d'impôt des filiales américaines	28 911	75 609
Dépenses non déductibles et autres	89 986	452 342
Charge d'impôts sur le résultat	2 789 606	3 057 432

Impôt différé

L'impôt différé se rapporte aux éléments suivants :

	État consolidé de la situation financière		État consolidé des résultats	
	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
Actifs d'impôt différé :				
Goodwill	535 124	689 187	154 359	160 130
Actifs au titre de droits d'utilisation	203 290	167 423	(37 551)	(168 176)
Pertes autres qu'en capital	155 700	861 931	695 106	245 077
Autres	393 581	92 266	(270 637)	298 053
	1 287 695	1 810 807	541 277	535 084
Passifs d'impôt différé :				
Actif au titre des prestations de retraite constituées	1 153 639	1 887 086	6 577	29 886
Immobilisations corporelles	5 738 692	5 239 608	(502 991)	(305 991)
Immobilisations incorporelles	1 997 936	2 787 497	789 112	495 601
Autres	87 241	84 239	20 425	7 300
	8 977 508	9 998 430	313 123	226 796
Charge d'impôt différé			228 154	308 288
Passif net d'impôt différé	(7 689 813)	(8 187 623)		

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

Rapprochement des passifs d'impôt différé nets

	2020 \$	2019 \$
Solde au début de l'exercice	(8 187 623)	(7 273 250)
Charge d'impôts au cours de l'exercice enregistré dans l'état consolidé des résultats	(228 154)	(308 288)
Recouvrement (charge) d'impôt enregistrée dans les autres éléments du résultat global	729 618	(761 732)
Écart de conversion sur l'impôt différé	8 934	34 520
Autres	(12 588)	121 127
Solde à la fin de l'exercice	(7 689 813)	(8 187 623)

18. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires peuvent être émises. Chaque action ordinaire représente la participation indivise proportionnelle d'un actionnaire dans la Société. Chaque action ordinaire confère à son détenteur une voix à toutes les assemblées des actionnaires et lui permet de participer également et proportionnellement à toutes les distributions de la Société, le cas échéant, et, dans l'éventualité d'une distribution obligatoire de la totalité des biens de la Société, à l'actif net de la Société restant après le règlement de toutes les dettes de celle-ci.

La variation du capital-actions est comme suit :

	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$
Solde au 31 décembre 2018	28 280 469	9 652 774
Rachat d'actions pour annulation	(150 000)	(51 198)
Solde au 31 décembre 2019	28 130 469	9 601 576
Solde au 31 décembre 2019	28 130 469	9 601 576
Rachat d'actions pour annulation	(305 700)	(104 342)
Solde au 31 décembre 2020	27 824 769	9 497 234

Le 13 août 2020, la Société a annoncé avoir eu l'approbation de la TSX à racheter aux fins d'annulation par voie de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités («OPR») jusqu'à 1 406 523 de ses actions ordinaires, représentant environ 5,0 % de ses 28 130 469 actions ordinaires émises et en circulation au 12 août 2020, et ce, pour une période de douze mois qui débutera le 17 août 2020.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a racheté 305 700 (2019 – 150 000) actions ordinaires pour annulation par voie de l'OPR pour une contrepartie de 424,054 \$ (2019 - 424,633 \$). L'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur comptable moyenne d'un montant de 319,712 \$ (2019 – 373 435 \$) a été comptabilisé en réduction du surplus d'apport.

Régime d'unités d'actions différées (UAD)

Le 15 décembre 2015, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées («UAD») pour les membres du conseil d'administration. Le régime UAD permet aux participants de recevoir, en tant que membre du conseil d'administration, une rémunération en trésorerie égale au prix du marché des actions ordinaires de la Société pour chaque UAD à la date de résiliation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

Chaque participant au régime d'UAD peut choisir de recevoir à chaque année fiscale, à titre d'administrateur, jusqu'à 100 % de ses jetons de présence annuels en UAD. Les UAD sont passées en charges à mesure qu'elles sont gagnées et leur coût est déterminé en utilisant un modèle d'évaluation. Toutes les UAD émises et en circulation sont évaluées à chaque période de déclaration.

Le passif attribuable au régime de 571 641 \$ (2019 – 504 428 \$) est présenté dans les comptes fournisseurs et charges à payer.

La charge de rémunération liée au UAD durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est élevée à 67 213 \$ (2019 – 132 729 \$) et est présentée dans les frais de vente et d'administration.

19. DÉPRÉCIATION DANS L'UGT BOITE EN CARTON ONDULÉ

En raison des résultats inférieurs aux attentes de l'UGT boite en carton ondulé, la Société a comptabilisé en 2020 une charge de dépréciation de 2 770 479 \$, qui a été affectée à la valeur comptable des actifs spécifiques de cette UGT, tel que présenté dans les immobilisations corporelles (*note 8*), immobilisations incorporelles (*note 11*) et le goodwill (*note 12*).

20. CHARGES D'EXPLOITATION ET FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION

	2020	2019
	\$	\$
Salaires (<i>note 22</i>)	50 786,896	48 417 724
Charges sociales	8 327 298	7 972 340
Charge attribuables aux régimes de retraite (<i>note 10</i>)	1 454 120	1 498 100
Charges d'avantages du personnel	60 568 314	57 888 164
Matières premières et autres achats	87 865 031	85 996 362
Autres	24 318 308	22 436 539
	172 751 653	166 321 065

21. DIVIDENDES

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action	Dividende
			\$	\$
20 février 2020	31 mars 2020	15 avril 2020	0,065	1 828 480
Total				1 828 480

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action	Dividende
			\$	\$
20 février 2019	29 mars 2019	12 avril 2019	0,065	1 837 697
7 mai 2019	28 juin 2019	16 juillet 2019	0,065	1 830 173
1 août 2019	30 septembre 2019	16 octobre 2019	0,065	1 828 481
13 novembre 2019	31 décembre 2019	16 janvier 2020	0,065	1 828 481
Total				7 324 832

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

22. ASSISTANCE GOUVERNEMENTALE

En 2020, la Société a enregistré une subvention de 1 934 488 \$ dans le cadre du programme de subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). De ce montant, 1 309 842 \$ ont été imputés aux charges d'exploitation, tandis que 624 646 \$ ont été imputés aux frais de vente et d'administration.

La Société a également enregistré une subvention de 70 926 \$ dans le cadre de la subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL). Ce montant a été imputé aux charges d'exploitation.

23. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La rémunération des principaux dirigeants de la Société incluant les membres du conseil d'administration est comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Avantages sociaux à court terme	1 540 840	1 762 662
Avantages postérieurs à l'emploi	65 183	60 947
Total	1 606 023	1 823 609

24. INSTRUMENTS FINANCIERS**Actifs et passifs financiers**

Les actifs et passifs financiers inclus dans les états consolidés de la situation financière sont comme suit :

31 décembre 2020	Actifs au coût amorti \$	Passifs au coût amorti \$	Total \$
Trésorerie	3 035 999	—	3 035 999
Créances clients	26 855 191	—	26 855 191
Autres actifs	136 073	—	136 073
Comptes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer	—	(21 186 965)	(21 186 965)
Provisions	—	(1 578 406)	(1 578 406)
Facilité de crédit garantie	—	(56 750 000)	(56 750 000)
Total	30 027 263	(79 515 371)	(49,488 108)
31 décembre 2019	Actifs au coût amorti \$	Passifs au coût amorti \$	Total \$
Trésorerie	2 222 889	—	2 222 889
Créances clients	22 340 239	—	22 340 239
Autres actifs	467 272	—	467 272
Comptes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer	—	(15 009 949)	(15 009 949)
Dividende à payer	—	(1 828 481)	(1 828 481)
Provisions	—	(7 821)	(7 821)
Facilité de crédit garantie	—	(53 815 102)	(53 815 102)
Total	25 030 400	(70 661 353)	(45 630 953)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

Justes valeurs

La valeur comptable de la facilité de crédit garantie se rapproche de sa juste valeur compte tenu du taux d'intérêt variable qu'elle porte.

Pour la facilité de crédit garantie, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur au niveau 2, car elle repose essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des taux d'intérêt.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, dont le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. Afin de limiter l'incidence de ces risques sur ses ventes, charges et flux de trésorerie, la Société peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La direction de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables, et n'utilise les instruments financiers dérivés que pour gérer les risques, les engagements ou les obligations existants ou prévus à la lumière de son expérience passée.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des créances clients. L'encaisse de la Société est investie dans les principales banques canadiennes et dans leurs filiales US.

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à respecter leurs obligations comme convenu. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué par les activités de surveillance mises en place, par l'absence de concentration de la clientèle et par la base diversifiée de clients. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de créances clients. Aux 31 décembre 2020 et 2019, le total des créances clients en retard de paiement depuis plus de 90 jours était inférieur à 5% du total des créances clients (voir note 6). La Société ne détient aucune sûreté additionnelle à titre de garantie. Au 31 décembre 2020, la société n'a pas identifié de tendance négative significative dans le recouvrement de ses créances clients.

Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis selon les modalités de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société gère ce risque en s'assurant d'avoir un montant suffisant de trésorerie et en ayant recours, au besoin, à sa facilité de crédit. La Société examine constamment les flux de trésorerie prévus et réels pour s'assurer d'avoir accès à des facilités de crédit appropriées. La Société examine constamment son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt.

En réponse à la pandémie COVID-19, la Société a pris certaines mesures préventives pour soutenir sa position de liquidité et préserver sa trésorerie, dont la suspension du dividende trimestriel à compter du 14 mai 2020. La Société est constamment à la recherche d'occasions de réduire ses coûts et gérer sa capacité à répondre aux fluctuations de la demande, y compris par des réductions d'effectifs, si nécessaire.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers et des obligations locatives selon leurs échéances, soit la durée restante entre le 31 décembre et la date d'échéance contractuelle de l'obligation.

31 décembre 2020	Moins de 1 an \$	1 - 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Comptes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer	21 186 965	—	—	21 186 965
Provisions	1 578 406	—	—	1 578 406
Facilité de crédit garantie	3 500 000	53 250 000	—	56 750 000
Obligations locatives	4 827 579	12 092 469	4 262 312	21 182 360
	31 092 950	65 342 469	4 262 312	100 697 731
31 décembre 2019	Moins de 1 an \$	1 - 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Comptes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer	15 009 949	—	—	15 009 949
Dividende à payer	1 828 481	—	—	1 828 481
Provisions	7 821	—	—	7 821
Facilité de crédit garantie	3 500 000	50 315 102	—	53 815 102
Obligations locatives	5 109 732	15 495 025	7 408 837	28 013 594
	25 455 983	65 810 127	7 408 837	98 674 947

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises et des taux d'intérêt entraînent une variation de la valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout sur sa facilité de crédit garantie. La Société gère son risque de taux d'intérêt en s'assurant d'avoir un portefeuille équilibré de prêts à taux fixe et variable dépendamment du niveau d'exposition de la Société. En outre, la fluctuation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence sur les charges d'intérêts de sa facilité de crédit et sur les revenus réalisés sur sa trésorerie.

La Société investit sa trésorerie dans des instruments très liquides afin de protéger son capital et de générer un rendement raisonnable lorsque nécessaire.

Le 31 décembre 2020, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 aurait été supérieur ou inférieur de 370 012 \$ (2019 – 274 668 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

Risque de change

La Société est exposée aux fluctuations du taux de change américain étant donné qu'une partie de ses activités sont menées aux États-Unis et qu'une portion des acquisitions et des dépenses en capital sont contractées en dollars américains. La Société revoit régulièrement son exposition aux fluctuations du taux de change américain et a décidé de ne pas conclure de transactions sur dérivés pour l'instant étant donné que le risque n'est pas important.

Au 31 décembre 2020, les actifs financiers nets en dollars canadiens de la Société, libellés en devises américaines, s'établissaient à 7 394 187 \$ (2019 – 5 958 064 \$).

Le 31 décembre 2020, si le dollar canadien avait varié de 5 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec le dollar américain sur les instruments financiers détenus à cette date, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos à cette date aurait été supérieur ou inférieur de 369 709 \$ (2019 – 297 903 \$), alors que les autres éléments du résultat global auraient varié à la hausse ou à la baisse de 258 858 \$ (2019 – 282 778\$).

25. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société est composé des droits des actionnaires et de la facilité de crédit garantie. La Société maintient son capital à un niveau approprié pour atteindre plusieurs objectifs, à savoir :

- assurer la pérennité de son capital afin de poursuivre ses activités d'exploitation;
- respecter certaines clauses restrictives financières en vertu de sa facilité de crédit garantie;
- préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions, lorsqu'elles surviennent; et
- assurer la croissance soutenue de la valeur des actions.

La Société évalue continuellement la suffisance de sa structure du capital et sa capacité et fait des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de l'entreprise pour atteindre les objectifs susmentionnés. La Société surveille également de près son capital afin de s'assurer de respecter les ratios de facilité de crédit garantie / BAIIA et de couverture de charges fixes comme il est défini dans la convention de crédit.

La structure de capital de la Société est constituée des capitaux propres et d'une facilité de crédit garantie, moins la trésorerie. La structure de capital se présente comme suit :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Facilité de crédit garantie	56 442,668	53 472 422
Trésorerie	(3 035,999)	(2 222 889)
Dette nette	53 406,669	51 249 533
Capitaux propres	78 961 343	76 473 099

La Société n'est assujettie à aucune exigence liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions provenant des conditions dans son entente de facilité de crédit garantie.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

26. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activités : la fabrication et la vente d'enveloppes et la fabrication et la vente de produits d'emballages et de produits spécialisés. L'information sectorielle a été préparée en utilisant les conventions comptables décrites à la note 2 – Principales méthodes comptables. Le tableau suivant présente le résultat d'exploitation sectoriel avant amortissement et autres items, charges corporatives non allouées et autres.

			2020 \$
	Enveloppe	Emballage et produits spécialisés	Total
Ventes	146 500 290	58 104 143	204,604 433
Charges d'exploitation	104 188 253	43 836 015	148,024 268
Frais de vente et d'administration	16 809 391	5 729 773	22,539 164
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items, charges corporatives non allouées et autres⁽¹⁾	25 502 646	8 538 355	34,041 001
Charges corporatives et autres charges non allouées			1,632,825
Ajustement de valeur sur stocks acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise			555,396
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)			5,443 472
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 9)			5,089 028
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)			3,355 591
Dépenses de restructuration (note 14)			1,836 425
Dépréciation d'actifs (note 19)			2,770 479
Frais de financement nets (note 15)			3 073 486
Résultat avant impôts sur le résultat			10 284 299

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 et 2019

			2019 \$
	Enveloppe	Emballage et produits spécialisés	Total
Ventes	137 123 378	54 545 774	191 669 152
Charges d'exploitation	100 038 824	44 652 076	144 690 900
Frais de vente et d'administration	13 906 529	5 252 276	19 158 805
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items, charges corporatives non allouées et autres⁽¹⁾	23 178 025	4 641 422	27 819 447
Charges corporatives et autres charges non allouées			2 471 360
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)			4 837 189
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 9)			4 696 686
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)			2 193 257
Perte à la cession d'immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation			164 991
Recouvrement de restructuration (note 14)			(124 227)
Frais de financement nets (note 15)			3 434 858
Résultat avant impôts sur le résultat			10 145 333

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le résultat d'exploitation avant amortissement et autres items, charges corporatives non allouées et autres comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société.

Les actifs non courants de la Société totalisaient 118 877 555 \$ au Canada et 14 375 782 \$ aux États-Unis au 31 décembre 2020 (114 529 278 \$ et 16 065 994 \$ au 31 décembre 2019, respectivement). Les ventes de la Société se sont élevées à 136 242 946 \$ au Canada et 68 361 487 \$ aux États-Unis pour la période de douze mois close le 31 décembre 2020, selon l'emplacement des clients (2019 - 130 921 866 \$ au Canada et 60 747 286 \$ aux États-Unis).

27. ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations, litiges et poursuites. Ces litiges peuvent comporter de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cause est imprévisible. La Société croit que le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Garanties sous contrats de location

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des contrats de location qui possèdent des caractéristiques correspondant à la définition d'une garantie. Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser les contreparties pour les coûts et les pertes encourus à la suite de divers événements, notamment les violations des déclarations et garanties, la perte ou les dommages matériels, les réclamations pouvant survenir lors de la prestation de services et les responsabilités environnementales. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer le montant total éventuel qu'elle pourrait devoir verser à ses bailleurs, puisque ces événements n'ont pas encore eu lieu. Par le passé, la Société n'a pas eu à verser de montants importants en vertu de ces contrats et possède une couverture d'assurance pour certaines des obligations contractées. Au 31 décembre 2020, la Société n'avait comptabilisé aucun passif lié à ces indemnités.